



Médelci confirme : L'état de santé du président Bouteflika «évolue de manière positive»

L'état de santé du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, «évolue de manière positive», a déclaré le ministre des AE, Mourad Médelci. «L'état de santé du président Bouteflika évolue de manière positive

comme tout le monde l'a remarqué lors de son apparition à la télévision à l'occasion de l'audience qu'il avait accordée, pendant plus de deux heures, au Premier ministre et au chef d'état-major de l'ANP et auxquels il

avait donné ses orientations et ses directives». Le ministre s'exprimait lors d'un point de presse conjoint avec son homologue espagnol, José Manuel García-Margallo à l'issue de leur entretien.

FORUM ÉCONOMIQUE ET SOCIAL DU CINQUANTENAIRE DE L'INDÉPENDANCE NATIONALE

Comment freiner la hausse des importations ?



Le gouvernement a besoin de mettre en place de nouveaux instruments pour freiner la hausse des importations de l'Algérie après l'échec des mesures prises en 2009 pour les limiter, a préconisé le Conseil économique et social (Cnes). Dans son rapport 2011-2012 sur l'état économique et social de la nation, le Cnes constate que la hausse des flux des importations a rendu l'équilibre financier externe de l'Algérie «vulnérable» malgré les mesures d'en-

cadrement du commerce extérieur mises en place en 2009 pour juguler les sorties massives de devises. «Les mesures de 2009 semblent ne pas avoir donné leurs effets pour 2011 et 2012, dont le rythme d'importation demeure important et leur impact relativement faible renseigne sur la nécessité de mettre en place d'autres instruments afin de juguler la hausse des importations», écrit le Cnes dans son rapport diffusé à l'occasion du Forum économique et so-

cial du cinquantenaire de l'indépendance. Le paiement des importations en 2012 a généré des sorties massives de devises qui furent à l'origine de l'amenuisement du solde global de la balance des paiements, véritable baromètre de la santé financière du pays. En chiffres, l'excédent global de la balance des paiements a baissé à 12 milliards de dollars en 2012 après avoir atteint 19,9 milliards de dollars en 2011.

Page 3

LE PROFESSEUR BRADAÏ MOHAMED DU HCU DE BLIDA, INVITÉ, HIER, DU FORUM DE **DK NEWS**
DRÉPANOCTOSE
UNE MALADIE ORPHELINE



► La drépanocytose est la maladie génétique et héréditaire la plus répandue dans le monde

► Les mariages intra familiaux augmentent le risque de maladie de la drépanocytose

SCIENCE et **VIE**
L'ANOREXIE
L'essentiel
Quels sont les premiers signes ?
Pages 12-13

HISTOIRE
UN FESTIVAL À LA GLOIRE DE LA BELLE NATURE
Les **ÉCO-NOTES** illuminent la capitale des Hamadites
Page 14

VOLLEY-BALL
MONDIAL-2013 (U20-FILLES)
L'Algérie entre en lice demain
Page 22

BORDJ EL KIFFAN
Crime maquillé
20 ans de réclusion criminelle
CHERAGA
Il tue son frère pour venger sa femme
Page 9



MÉTÉO 25° à Alger

Régions Nord

- Prédominance d'un temps relativement chaud et ensoleillé notamment vers les régions de l'intérieur. Les vents seront en général faibles à modérés (20/30 km/h). La mer sera peu agitée.

Regions Sud :



38° à Tamanrasset

- Temps généralement chaud et ensoleillé. Les vents seront modérés avec soulèvements de sable.

	max	25°	min	16°
Alger	max	29°	min	16°
Oran	max	26°	min	17°
Annaba	max	26°	min	17°
Béjaïa	max	26°	min	17°
Tamanrasset	max	38°	min	24°

LIGUE ARABE - PALESTINE
Réunion des experts chargés du dispositif d'aide à la ville d'Al Qods

Une réunion des experts du dispositif d'aide à la ville d'Al Qods s'est tenue hier au siège de la Ligue arabe, au Caire, sous la présidence du secrétaire général adjoint aux affaires de la Palestine et des territoires occupés, M. Mohamed Sbih. La réunion s'est déroulée en présence de personnalités de la ville d'Al Qods représentant notamment les secteurs de l'enseignement, de la santé, de l'habitat et du commerce. Les experts ont examiné à cette occasion, toutes les questions liées à la situation à Al Qods et tout particulièrement la préservation des sites archéologiques et des lieux

La promotion 2013 d'ingénieurs de l'Ecole nationale polytechnique d'Alger aura lieu le 3 juillet à partir de 13H à l'amphithéâtre Ouabdessalam. La promotion est composée de 253 ingénieurs hommes et 87 femmes. L'ENPA est une école au statut reconnu internationalement pour la qualité de ses enseignements et de son encadrement. La plupart des ingénieurs sortis de cette prestigieuse institution ont participé à toutes les étapes du développement industriel du pays. A l'étranger, le diplôme de l'ENPA est une carte de visite justement appréciée. 957 ingénieurs seront formés entre 2013 et 2015.

ENPA 340 nouveaux ingénieurs !



ENERGIE 20.500 cas de piratage d'électricité en 2012 dans l'ouest du pays

Le nombre de cas de piratage d'électricité s'est élevé à 20.500 en 2012 dans l'ouest du pays, a affirmé hier à Oran le Président directeur général

de la Société de distribution de l'électricité et du gaz de l'Ouest (SDO), M. Noureddine Ghoul. Cette utilisation frauduleuse fait subir à SDO (une filiale de Sonelgaz qui dessert 17 wilayas de l'ouest et du sud-ouest du pays) d'importantes pertes d'électricité s'élevant à plus de 20,18% des recettes de l'entreprise. «Un chiffre inquiétant engendrant de importantes pertes financières à l'entreprise», a souligné M. Ghoul lors d'une conférence de presse dédiée à la présentation du bilan de l'exercice de SDO pour l'année 2012. Seulement 790 cas sur les 20.500 recensés ont été portés devant la justice, «car l'entreprise ne peut intervenir que dans les cas de fraude sur compteur», a indiqué le même responsable. Quelque 114 sites de fraude en rétrocension, alimentant près de 22.800 lieux de consommation ou foyers, ont été recensés et continuent à puiser illégalement de l'énergie de la SDO en toute impunité, a-t-on déploré. «On est dans l'incapacité de traiter le problème de la fraude en rétrocension en l'absence d'un cadre juridique, a reconnu M. Ghoul.

Dernier rendez-vous du cycle Algérie récit colonial, demain 22 juin à 15h à Dar Abdelatif

L'Agence algérienne pour le rayonnement culturel (AARC) clôturera demain 22 juin à Dar Abdelatif son cycle de Diwan intitulé «Algérie, récit colonial» avec un cinquième et dernier rendez-vous qui sera animé par l'historien Olivier Dard, autour de son livre *Voyage au cœur de l'OAS*. Le Diwan Dar Abdelatif «Voyage au cœur de l'OAS» est organisé par l'Agence algérienne pour le rayonnement culturel en partenariat avec les éditions Sédia.

«Grâce à des archives inédites contenant les échanges de courrier et de nombreux rapports émanant de l'OAS, les copies de correspondances entre la délégation générale, l'Elysée et les préfets, ce livre permet enfin de retracer, sans légendes ni reconstructions, et au quotidien, la vie de cette organisation clandestine et terroriste».

L'APN reprend ses travaux en séance plénière consacrée aux questions orales

L'Assemblée populaire nationale (APN) reprendra aujourd'hui ses travaux en séance plénière consacrée aux questions orales, indiquait hier un communiqué de l'Assemblée.

Les questions, au nombre de treize (13), seront posées au Premier ministre (1 question), aux ministres de l'Energie et des Mines (4), de l'Agriculture et du Développement rural (3), de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière (3) et au Secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre chargé de la Prospective et des statistiques (2), précise la même source.



No comment

LES PLAGES LIVRÉES AUX EXPLOITANTS INFORMELS



L'APN prend part à la réunion de la commission politique de l'Assemblée parlementaire de l'UPM

L'Assemblée populaire nationale (APN), représentée par le député Djamel Madi, prendra part aujourd'hui à la réunion de la commission politique, de sécurité et des droits de l'homme de l'Assemblée parlementaire de l'Union pour la Méditerranée (UPM), prévue à Bruxelles (Belgique), a indiqué hier un communiqué de l'Assemblée. La réunion portera sur «des questions d'actualité», notamment «les préparatifs aux élections en Tunisie et en Egypte et les perspectives de sortie de la crise syrienne, ainsi que les domaines de coopération entre le groupe des 5+5 et l'UPM», a ajouté le communiqué.

DEMAIN À 21H AU COMPLEXE CULTUREL LAÂDI FLICI Concerts musicaux avec les groupes Diwan El Bahdja, Refda et Goya

Dans le cadre des festivités du cinquantenaire de l'indépendance et à l'occasion de la célébration de la journée Internationale de la musique qui coïncide avec le 21 juin de chaque année, L'Etablissement Arts et Culture de la wilaya d'Alger organisera demain à 21h au complexe culturel Laâdi Flici (2, Bd Frantz-Fanon-Alger), trois concerts musicaux avec les groupes Diwan El Bahdja, Refda et Goya.

CE WEEK-END AUX JARDINS DE LA CAPITALE

Programme d'animation enfantine au profit des enfants

Dans le cadre de son programme de proximité «Les forêts en fête», l'Etablissement Arts et Culture de la wilaya d'Alger a prévu ce week-end à travers différents forêts et jardins de la capitale, plusieurs animations enfantines destinées aux enfants des communes de la wilaya d'Alger.

Au programme demain :

-APC Bouchaoui : forêt Bouchaoui à 17h : spectacle de clowns, animé par la troupe *Zahoua w Ferha*

-APC Baïnem : forêt de Baïnem à 17h : spectacle de clowns, animé par la troupe *Arc en Ciel*.

-APC El Biar : jardin Tunis à 17h : spectacle de colwns, animé par la troupe *El Ahlem*

Samedi 22 juin :

-APC Oued Smar : forêt Beaulieu à 17h : spectacle de clown, animé par la troupe *Amo Moncef*

-APC Mehaimma : Lac Mehaimma à 17h : spectacle de clown, animé par la troupe *Ennoudjoum*.

FORUM ÉCONOMIQUE ET SOCIAL DU CINQUANTENAIRE DE L'INDÉPENDANCE NATIONALE

Débats sur les carences de l'économie nationale et les opportunités de relance

Les travaux du Forum économique et social du cinquantenaire de l'indépendance nationale se poursuivaient hier à Alger avec au menu des ateliers thématiques sur les carences de l'économie nationale et les obstacles à lever pour les entreprises publiques et privées.

Le vice-président du Conseil national économique et social (CNES), M. Mustapha Mécidéche, qui a pris part aux travaux de l'atelier sur la croissance économique, considère qu'il s'agit surtout à l'heure actuelle de «remédier aux carences» relevées.

Pour ce faire, il a appelé à un consensus entre les syndicats, le patronat et les experts pour parvenir à un bon diagnostic de l'état général de l'économie nationale et entamer ensuite sa diversification. Il a évoqué aussi la nécessité pour le pays de sortir de la domination du secteur des hydrocarbures en encourageant les autres secteurs productifs comme l'industrie «qui ne représente plus que 5 % du produit intérieur brut».

Il cite également d'autres secteurs porteurs de croissance comme l'agriculture



et le bâtiment qui font appel, selon lui, à de nouvelles politiques. De son côté, le président du Conseil national consultatif de la PME, Zaïm Bensaci, qui a présidé l'atelier consacré au rôle de l'entreprise dans la croissance économique, a énuméré les entraves que connaissent ces entités.

Selon lui, les entreprises se débattent dans des problèmes récurrents comme le financement, le foncier, la dépenalisation de l'acte de gestion et la difficile relation avec les universités.

Le dossier de la sous-traitance est aussi abordé par les participants à ces débats, M. Bensaci relevant que les recommanda-

tions de l'atelier vont suggérer des solutions à ces problèmes. Lors des débats qui ont eu lieu au sein de l'atelier sur le rôle de l'entreprise, les dossiers du code des marchés publics, de la complexité des procédures administratives dans les domaines des douanes, des impôts et du commerce ont été abordés par de nombreux intervenants à l'instar de M. Messaoud Zehar, P-DG du groupe industriel du papier et de la cellulose (Gipec).

Le directeur général de la Pharmacie centrale des hôpitaux (PCH), M. Delih Chérif, a parlé de la nécessité de création de passerelles entre les universités et les

entreprises en évoquant la création du pôle de biotechnologie. Pour lui, les étudiants cherchent des stages dans des entreprises pour finaliser leurs recherches, mais ils se heurtent à des portes closes. Ce qui lui a fait dire que la relation entreprises-universités n'est pas encore «pleinement instaurée». D'autres représentants d'institutions publiques, notamment Rachid Bouchafa, président du holding Centre, ont soulevé la question de la gestion de l'entreprise qui doit obéir, selon lui, aux règles de la commercialité.

Toutefois, il est constaté que l'Etat, en tant que propriétaire, continue de dicter des règles que l'entreprise est tenue d'appliquer conduisant à une omniprésence de fonctionnaires dans les conseils d'administration alors que l'Etat devrait s'en tenir à un rôle de contrôle et pas de gestion directe.

Ce sont l'ensemble de ces dispositions et constats qui doivent être revus pour une meilleure gestion de l'entreprise, ont plaidé de nombreux intervenants dont les propositions seront consignées dans les recommandations des ateliers. Ces dernières seront adoptées aujourd'hui au troisième et dernier jour du forum qui a débuté mardi, et qui s'est fixé comme objectif d'adopter une feuille de route pour le développement économique et social de l'Algérie au-delà de 2015.

Comment freiner la hausse des importations ?

Le gouvernement a besoin de mettre en place de nouveaux instruments pour freiner la hausse des importations de l'Algérie après l'échec des mesures prises en 2009 pour les limiter, a préconisé le Conseil économique et social (CNES).

Dans son rapport 2011-2012 sur l'état économique et social de la nation, le CNES constate que la hausse des flux des importations a rendu l'équilibre financier externe de l'Algérie «vulnérable» malgré les mesures d'encadrement du commerce extérieur mises en place en 2009 pour juguler les sorties massives de devises. «Les mesures de 2009 semblent ne pas donner leurs effets pour 2011 et 2012, dont le rythme d'importation demeure important (à) leur impact relativement faible renseigne sur la nécessité de mettre en place d'autres instruments afin de juguler la hausse des importations», écrit le CNES dans son rapport diffusé à l'occasion du Forum économique et social du cinquantenaire de l'indépendance.

Le payement des importations en 2012 a généré des sorties massives de devises qui furent à l'origine de l'amenuisement du solde global de la balance des paiements, véritable baromètre de la santé financière du pays. En chiffres, l'excédent global de la balance des paiements a baissé à 12 milliards de dollars en 2012 après avoir atteint 19,9 milliards de dollars en 2011. Encore faut-il le signaler, l'excédent de 2012 a été réalisé grâce à une conjoncture pétrolière favorable qui a générée des recettes importantes à l'exportation dans un sillage de résultats négatifs des autres indicateurs de la balance des paiements, note le CNES. La balance des services facteurs a enregistré un déficit de plus de 4 mds de dollars en 2012, affectée par la hausse des transferts des associés de Sonatrach, de même pour les IDE qui ont reculé à 1,7 md de dollars. Le solde du compte capital n'a pas échappé à cette tendance baissière enregistrant un déficit l'année dernière. L'excédent de la balance des paiements même en baisse en 2012 place manifestement l'Algérie à l'abri des perturbations qui frappent l'économie mondiale mais le CNES recommande pour dissiper toutes les inquiétudes sur l'économie nationale de «passer d'une logique d'accumulation basée sur la rente à un régime d'accumulation basé sur la pro-

duttivité». Ce passage inéluctable à une économie productive doit également être adossé à une judicieuse diversification des placements des réserves de change, appelées à atteindre 208 mds de dollars en 2013, recommande le CNES qui s'interroge sur la stratégie d'investissement productif et financier de l'Etat à l'international.

Le marché du crédit loin des espérances des entreprises privées

Le CNES estime qu'une économie productive nécessite la modernisation et la consolidation du marché du crédit qui «demeure actuellement loin des espérances des opérateurs privés», selon lui. Les ressources considérables collectées par le secteur bancaire «ne profitent pas aux PME à cause d'une forme de réticence de gestionnaires et malgré les mesures prises pour améliorer la solidité et la gouvernance des entreprises», souligne le conseil dans son rapport. «Les banques publiques et privées ne peuvent désormais rester en marge des préoccupations des entreprises productives, créatrices de richesses mais qui rencontrent des difficultés de financement», ajoute-t-il. Le CNES relève que les banques, notamment publiques demeurent «faiblement engagées» dans le financement du secteur privé, l'augmentation significative des ressources bancaires profitant beaucoup plus aux projets d'infrastructures publiques à rentabilité à long terme. Les crédits accordés au secteur privé ont progressé en 2012 de 23%, soit la même croissance enregistrée en 2011, mais restent à un niveau de progression acceptable par rapport à plusieurs pays émergents et en développement en contexte de raréfaction de liquidités qui caractérise l'économie mondiale, constate toutefois le CNES. Aussi, les ménages devraient profiter des crédits au même titre que les entreprises privées car l'épargne des ménages constitue l'une des principales ressources des banques, selon le rapport.

APS

GRÈVE AU CHANTIER DU TRANSRHUMEL À CONSTANTINE

La justice ordonne l'évacuation des lieux par les grévistes

La chambre sociale du pôle judiciaire de Constantine a ordonné, hier, l'ouverture de la porte de la base-vie du chantier du viaduc Transrhumel, située rue Rahmani-Achoui (ex-Bardo) ainsi que l'évacuation des lieux par les grévistes, apprend-on auprès de ce pôle judiciaire.

De son côté, le secrétaire général de l'union territoriale ouest de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), M. Abdelouahab Arafa, après avoir déclaré à l'APS que la décision de la justice sera

«respectée», a néanmoins affirmé que les travailleurs algériens employés par le brésilien Andrade-Gutiérrez (constructeur du viaduc) «poursuivront leur grève entamée il y a quatre jours». M. Arafa a estimé que le «climat du travail» sur le chantier s'est «dégradé depuis quelques mois», les «dispositions de la convention collective signée en 2009, dont la clause relative au recrutement de la main-d'œuvre locale, n'ont pas été respectées». Selon une source judiciaire, «toute requête

concernant une grève supposée illégale doit être déposée devant la chambre sociale du tribunal administratif de Sidi Mabrouk, seule habilitée à se prononcer sur ce volet».

Les tentatives de joindre à ce propos le directeur des travaux de l'entreprise brésilienne, M. Nelson Vasques, sont restées vaines. Le chantier du Transrhumel emploie actuellement 350 travailleurs algériens et 200 étrangers.

L'Algérie et la France plaident pour une coopération «durable» en matière d'éducation

Le ministre de l'Education nationale, Abdellatif Baba-Ahmed, et son homologue français, Vincent Peillon, ont plaidé hier à Alger pour une coopération «durable» en matière d'éducation. «Nous nous sommes réunis pour discuter des différents points qui sont pratiquement mis en place pour une coopération durable en matière d'éducation», a indiqué M. Baba-Ahmed à la presse, à l'issue d'une séance de travail avec M. Peillon.

Il a précisé que plusieurs points ont été évoqués lors de la réunion, en particulier la formation des formateurs, notamment en langue française, les mathématiques et l'orientation des élèves du cycle moyen vers la formation professionnelle. La nécessité d'introduire davantage les technologies de l'information et de la communication dans le système d'enseignement, a été également soulignée, ainsi que l'adaptation des manuels scolaires aux nouvelles avancées scientifiques.

Le ministre français de l'Education a indiqué, pour sa part, que les secteurs de l'éducation et de la jeunesse «sont au cœur des priorités de la France et de l'Algérie», soulignant l'importance pour son pays de relancer sa coopération avec l'Algérie «deux pays ayant des systèmes éducatifs similaires». A propos de la signature du programme d'action algéro-français de coopération en matière d'éducation, il a indiqué que «c'est le début d'un travail» qui aboutira à des actions «concrètes» comme l'évaluation de la formation et l'amélioration des manuels scolaires.

Le ministre français a exprimé le souhait de voir «davantage de jumelages» entre les établissements scolaires et «plus de partage» entre les jeunes des deux pays.

Les ministres algérien et français de l'Education ont signé, hier matin à Alger, un programme d'action portant sur la coopération dans le domaine de l'éducation dans le cadre du partenariat entre les deux pays pour la période 2013-2017.

M. SAHLI L'A RÉAFFIRMÉ À GENÈVE

La diaspora algérienne a les mêmes droits que ses concitoyens vivant en Algérie

La diaspora algérienne dispose des mêmes droits politiques et civiques que ses concitoyens vivant en Algérie, a affirmé le secrétaire d'Etat de la Communauté nationale à l'étranger, Belkacem Sahli, lors de la conférence sur la diaspora tenue mardi et hier à Genève.

«Toutes les lois fondamentales nationales octroient à la diaspora algérienne les mêmes droits politiques et civiques que ses concitoyens vivant en Algérie», a indiqué M. Sahli dans une intervention sur le rapport relatif à la relation diaspora-Etat.

M. Sahli a exposé l'expérience de l'Algérie, l'historique de son émigration, son organisation, le mouvement associatif et le rôle d'encadrement assuré par le réseau diplomatique et consulaire, tout en valorisant les apports des membres de la communauté à toutes les phases de consolidation de l'Etat algérien.

Il a souligné que la mise en place, depuis 1996, d'une structure gouvernementale, tantôt appelée ministère délégué et tantôt secrétariat d'Etat chargé de la Communauté nationale à l'étranger, «dénote de l'intérêt accordé par les autorités algériennes à sa diaspora».

Il a, par ailleurs, mis en exergue les grands axes du plan d'action du gouvernement algérien en direction de la communauté nationale expatriée et les initiatives menées, en ce sens, pour une meilleure organisation de la diaspora algérienne.

Parmi les initiatives lancées en direction de la communauté établie à l'étranger, le secrétaire d'Etat a notamment cité le travail de sa structuration en mouvements associatifs et de son organisation en groupes socioprofessionnels.

La valorisation de son rôle en direction de son pays d'origine, l'organisation de rencontres régulières sur les ques-



tions d'intérêt commun, la mise en place en cours de structures de consultations et sa participation à la vie politique et économique de l'Algérie, figurent également parmi les actions lancées en direction de la communauté algérienne à l'étranger.

Sur ce dernier point, M. Sahli a indiqué que l'Algérie figure parmi les pays qui œuvrent à une implication effective de sa communauté expatriée, à travers sa représentation dans les instances législatives et celles chargées des questions qui concernent directement notre communauté». Il a rappelé, à ce propos, que depuis 1995, les membres de la communauté nationale établie à l'étranger «participent, constamment et de manière directe, aux élections présidentielle et législatives organisées en Algérie».

À ce titre, le secrétaire d'Etat a souligné qu'à terme des élections législatives de mai 2012, huit députés issus de cette communauté et appartenant à différents partis politiques, siègent à l'Assemblée populaire nationale et, par conséquent, sont directement impliqués dans la vie politique, économique et sociale de l'Algérie. Les résultats de cette conférence doivent constituer une base de réflexion en prévision de la Conférence sur le dialogue de haut niveau sur les diasporas qui se tiendra, en octobre prochain à New York, sous l'égide des Nations unies.

Les travaux de cette conférence ont porté sur les moyens et mécanismes à mettre en oeuvre afin de mobiliser les diasporas et capitaliser leur rôle en tant qu'acteur de rapprochement entre les pays d'accueil et le pays d'origine, et le développement et social.

Dans ce cadre, les travaux ont été axés sur les rapports entre les diasporas, d'une part, la société, les Etats et le développement, d'autre part. Le secrétaire d'Etat avait, par ailleurs, pris part, à Paris, à une conférence ministérielle sur les communautés nationales établies à l'étranger, au cours de laquelle il a mis l'accent sur les initiatives prises par le gouvernement algérien pour mobiliser les compétences algériennes expatriées, en vue de participer à l'effort de développement économique et à la promotion de la recherche scientifique en Algérie.

LUTTE CONTRE LE FINANCEMENT DU TERRORISME Le G8 confirme la position algérienne

Boualem Branki

Une fois encore, la politique algérienne de lutte contre le terrorisme, notamment l'assèchement des sources de financement de ce fléau planétaire, a été reconnue et adoptée par le G8, un club qui regroupe les nations les plus puissantes militairement, politiquement et industriellement. Lors de leur réunion dans la capitale britannique, les huit pays du groupe (Etats-Unis, Grande-Bretagne, Russie, France, Allemagne, Canada, Italie et Japon) ont annoncé avoir décidé d'éradiquer le paiement de rançons aux groupes terroristes.

«Les dirigeants du G8 sont d'accord pour éradiquer le paiement de rançons aux terroristes», a déclaré le Premier ministre britannique David Cameron. Cette position du G8, notamment les Etats-Unis et la Grande-Bretagne conforte la lutte menée par l'Algérie pour criminaliser le paiement de rançons aux réseaux terroristes. L'Algérie et la Grande-Bretagne ont «travaillé étroitement» pour l'interdiction du versement de rançons lors d'enlèvement d'otages par les groupes terroristes, a affirmé mardi l'ambassadeur du Royaume-Uni à Alger, Marty Roper.

L'Algérie et le Royaume-Uni ont travaillé étroitement de manière bilatérale et multilatérale pour soutenir le non-paiement des rançons dans les situations d'enlèvement», a souligné M. Roper, en réaction à l'engagement pris par les pays du G8 de refuser de verser de rançons en cas d'enlèvements de leurs ressortissants par les ter-



roristes. Toujours dans ce dossier, l'Algérie et les Etats-Unis avaient engagé une réflexion à Alger en 2012 qui a abouti à la rédaction d'un document dit "Mémorandum d'Algier" contenant les bonnes pratiques en matière de prévention des enlèvements contre des rançons par des terroristes et l'élimination des avantages qui en découlent. En décembre 2012, l'Assemblée générale de l'ONU avait de son côté adopté une résolution dans laquelle elle exhorte les Etats membres de s'abstenir de financer ou de soutenir les activités terroristes, et s'était inquiétée de l'augmentation du nombre d'enlèvements donnant lieu à des demandes de rançons.

Mais, ce sont en réalité les Etats-Unis qui ont joint leurs pas dans la démarche algérienne en matière de lutte contre le terrorisme et contre le paiement de rançons aux terroristes. Les positions américaines illustrent également la similitude de vue des Etats-Unis sur cet aspect

de la lutte antiterroriste et contre les groupes d'Aqmi en particulier. Cette démarche algérienne de criminaliser le paiement de rançons aux groupes terroristes pour la libération d'otages a suscité, durant l'année 2010, une large adhésion de pays influents et d'institutions internationales.

Cette vision de la lutte antiterroriste a déjà permis l'adoption par le Conseil de sécurité de l'ONU de la résolution 1904 qui introduit des dispositions criminalisant le versement des rançons aux terroristes. Ces dispositions, selon des observateurs, ne sont pas suffisamment strictes pour cerner tous les aspects et les formes que peut prendre le paiement d'une rançon. Une raison qui a fait que l'Algérie milite jusqu'à présent pour que l'ONU inscrive cette question à son ordre du jour en vue d'ouvrir la voie à l'élaboration d'un instrument juridique plus contraignant.

Il est permis d'espérer, après la position du G8, même si certains pays membres céderont souvent aux exigences des groupes terroristes. Seule la Grande-Bretagne reste inflexible, sacrifiant un citoyen britannique, assassiné au Sahel par Aqmi. A la dernière réunion des ministres de l'Intérieur des pays de la Méditerranée, M. Ould Kablia avait notamment indiqué que "l'Algérie continue de défendre le refus du versement des rançons aux groupes terroristes, en effectuant des démarches tant sur les plans politique que juridique, afin de sensibiliser la communauté internationale sur la nécessité de criminaliser cette pratique". Des efforts payants, puisque le G8 soutient indirectement cette position.

ALGÉRIE - UE**Le jumelage dans l'aviation civile permet d'améliorer les performances**

L'opération de jumelage entre l'Algérie et l'Espagne en matière de sécurité aérienne civile, lancée mardi à Alger, devrait permettre au pays d'améliorer ses performances dans ce domaine, a estimé le ministre des Transports, Amar Tou.

M. Tou, qui s'exprimait en marge de la cérémonie de lancement de ce projet, a estimé que cette opération devrait contribuer à l'augmentation du taux de mise en place du Plan national de sécurité (PNS), relatif à la sécurité aérienne, de 42% actuellement à la moyenne mondiale qui est de 60%, d'ici à 2017.

Ce taux montre que «nous sommes déjà bien notés par l'Organisation mondiale de l'aviation civile (OACI)», a jugé le ministre, ajoutant que l'Algérie pourrait largement dépasser ce taux d'ici la date d'échéance.

S'inscrivant dans le cadre du Programme d'appui à la mise en œuvre de l'accord d'association entre l'Algérie et l'Union européenne (P3A), ce projet de jumelage consiste principalement en l'assistance de la direction de l'Aviation civile et de la météorologie (DPCM) du ministère des transports par la Direction de l'aviation civile du ministère espagnol des transports (AESPA).

«Avec cet accord, la DPCM renforcera son rôle de supervision et de sécurité au profit de tous les usa-



gers de l'aviation civile et permettra de répondre mieux aux obligations liées à notre adhésion à la convention relative à l'aviation civile internationale (Convention de Chicago), a-t-il dit. Le ministre s'est félicité, à cette occasion, de la coopération Algérie-UE dans le domaine des transports dont deux programmes ont été déjà concrétisés pour appuyer la modernisation de ce secteur.

Le premier programme d'un montant de 20 millions d'euros vient de se terminer et le deuxième d'un montant de 13 millions d'euros va débuter prochainement, selon les explications de M. Tou.

De son côté, le Chef de délégation de l'UE en Algérie, Marek Skokil, a indiqué que ce projet visait à apporter un appui «concret» au ministère algérien des Transports et à conforter les acquis des précédents

jumelages dans ce domaine. Il devrait également permettre aux experts algériens de pouvoir profiter de la «très grande expérience» de l'Espagne dans ce domaine et d'appuyer la direction de la DPCM dans son travail de préparation et de mise en œuvre du PNS et du système de gestion de la sécurité.

Ce projet de jumelage, qui s'étendra sur 24 mois, a pour objectif d'améliorer la gestion de la sécurité aérienne en Algérie à travers des actions de formation et d'échange entre la DPCM et l'AESA.

Ce nouveau projet, qui intervient dans le cadre de la phase 2 du P3A, s'articule autour de plusieurs axes dont la gestion de la navigabilité, le contrôle aérien, la licence du pilote, ont précisé des cadres du projet doté d'un financement de 1,45 million d'euros.

SÉCURITÉ AÉRIENNE CIVILE : COOPÉRATION ENTRE L'ALGÉRIE ET L'UE CIEL DÉGAGÉ

Un projet de jumelage entre des institutions algériennes et espagnoles opérant dans la sécurité aérienne civile vient d'être lancé dans le cadre du Programme d'appui à la mise en œuvre de l'Accord d'association entre l'Algérie et l'Union européenne (P3A), a indiqué mardi le responsable de ce programme.

Ce projet, qui s'étalerait sur 24 mois, a pour objectif d'améliorer la gestion de la sécurité aérienne en Algérie à travers des actions de formation et d'échange entre le ministère des Transports et l'Agence espagnole pour la sécurité et la sûreté aérienne, a précisé Abdelaziz Guend lors d'une rencontre avec la presse.

Il s'agit aussi, a-t-il souligné, de renforcer le rôle de la direction de l'aviation civile et de la météorologie (DPCM) du ministère des Transports dans la sécurité aérienne et d'accompagner cette direction dans l'élaboration et la mise en œuvre du plan national de la sécurité (PNS) et des systèmes de gestion et de la sécurité (SGS).

Ce nouveau projet, qui intervient dans le cadre de la phase 2 du P3A, s'articulera autour de plu-

sieurs axes dont la gestion de la navigabilité, le contrôle aérien, la licence du pilote, ont précisé des cadres du projet doté d'un financement de 1,45 million d'euros.

Ce projet servira, entre autres, à établir une politique de mise en œuvre et de suivi de la supervision de la sécurité aérienne et à mettre en place une procédure pour analyser les données sur les dangers et leurs conséquences, a-t-on expliqué auprès du P3A.

Pour ce qui est du volet formation inscrit au titre du projet, il est prévu des sessions destinées aux personnels de la DPCM chargés d'inspections et audits de la sécurité aérienne et à ceux en charge de gérer le traitement des données de sécurité.

Une formation sur les techniques de réalisation d'études de sécurité destinée au personnel des prestataires en charge de ce genre d'études est aussi prévue dans le cadre de ce jumelage dont les actions vont couvrir tout le territoire national.

Une fois achevées, les rencontres et les ateliers de formation programmés devront permettre la pour-

suite de la politique et les objectifs de l'Etat en matière de sécurité aérienne, la mise en place de la gestion des risques de sécurité, la consolidation de l'assurance de la sécurité ainsi que la structuration de la promotion de la sécurité par l'Etat.

Pour rappel, deux autres jumelages au profit des secteurs de l'agriculture et de la pêche sont en cours de réalisation, alors que deux autres projets destinés aux secteurs de la Justice et de l'Industrie sont en phase de signature des contrats.

La deuxième phase du P3A a été lancée en mars 2012 pour une durée de 6 ans. Une convention de financement de 30 millions d'euros dont 29 millions provenant de l'UE et un million d'euros au titre de la participation algérienne, a été signée entre les deux parties afin de prendre le relais dans le financement des activités du programme.

Le programme P3A a été lancé dans le cadre de la Politique européenne de voisinage (PEV). Il vise le rapprochement du cadre législatif et réglementaire algérien avec celui de l'UE, le ren-

forcement du partenariat entre les institutions des deux parties et des capacités des administrations algériennes.

Il tend aussi à analyser les difficultés liées au processus de mise en œuvre de l'Accord d'association et la diffusion des informations utiles à la mobilisation et à la participation de toutes les instances pour une mise en application harmonieuse de l'Accord d'association.

Les «Jumelages institutionnels», les requêtes «Taixex» (assistance technique et échange d'information) et les opérations Sigma (appui à la gouvernance et à la gestion publique) constituent l'ossature de ce programme.

La première phase de ce programme, lancée en 2009 pour un budget de 10 millions d'euros, a été achevée en décembre 2011.

Une troisième phase de ce programme est «d'ores et déjà envisagée», selon M. Guend qui avait affirmé récemment que les négociations sur les modalités de mise en œuvre de cette troisième phase se poursuivent avec les autorités algériennes et l'UE.

APS

Mme Bendjaballah reçoit le président de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe

La ministre de la Solidarité nationale, de la famille et de la condition féminine, Souad Bendjaballah, a reçu mardi à Alger, le président de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE), Jean Claude Mignon, en visite de travail et d'amitié en Algérie, indique mercredi un communiqué du ministère.

Lors de l'audience, M. Mignon a fait une présentation des activités que mène l'APCE, notamment dans les domaines de la promotion des droits de la femme et la lutte contre les formes de violence à l'égard des femmes et des enfants. De son côté, Mme Bendjaballah a rappelé le chemin parcouru par l'Algérie en matière de protection et de promotion de la femme et son intégration dans tous les domaines d'activités, ainsi que les grands axes de la protection des autres catégories vulnérables dont l'enfance, précise la même source.

CULTURE - LITTÉRATURE L'éditeur et intellectuel Nils Andersson décoré de la médaille «Achir» de l'ordre du mérite national

La médaille «Achir» du mérite national a été attribuée mardi soir à Alger à l'éditeur et écrivain Nils Andersson en signe de reconnaissance et de considération pour son soutien à la Révolution algérienne.

La médaille «Achir» a été remise à M. Nils Andersson par M. Salah Okka, représentant du président de la République M. Abdelaziz Bouteflika et secrétaire général de l'Ordre du mérite national, lors d'une cérémonie organisée par la ministre de la Culture, Khalida Toumi, en présence du commissaire du Festival international de littérature et du livre de jeunesse (Feliv), Azzedine Guerfi, d'hommes de lettres participant au festival ainsi que de personnalités politiques et culturelles.

• La ministre de la Culture a salué les qualités de Nils Andersson et son combat pour la liberté et les valeurs humaines. La ministre a mis en exergue le soutien et l'engagement de cet écrivain aux côtés de la Révolution algérienne en compagnie d'autres «frères et soeurs» comme ils se faisaient appeler partant de leur foi en la justesse de la cause algérienne et du combat de son peuple.

La ministre a, à cette occasion, rappelé les actions et positions de l'homme en soutien à la Révolution que ce soit à travers l'écriture ou l'édition.

Il a depuis 1958 édité et réédité, a-t-elle souligné, des ouvrages sur la réalité de la Révolution et la sauvegarde du colonisateur, précisant que ces livres étaient interdits et retirés par les autorités coloniales à l'instar de l'ouvrage d'Henri Alleg, *La question*.

Partant de ses convictions profondes de défense des causes justes dans le monde, Nils Andersson a défendu le droit, a-t-elle poursuivi, considérant cette médaille comme une marque de reconnaissance de la part du peuple algérien pour l'apport de cet intellectuel durant la guerre de Libération.

Prenant à son tour la parole, M. Andersson a estimé que tout l'honneur revient au peuple algérien qui a mené une révolution grandiose et combattu pendant plus de sept ans en défiant l'armée coloniale et endurant les affres de la torture.

«C'est ce peuple qui doit être honoré pour ses sacrifices et sa détermination à lutter jusqu'à l'indépendance», a-t-il déclaré. Se remémorant la période de la révolution algérienne, l'écrivain a rendu hommage au combat mené par nombre de ses compagnons qui avaient constitué des réseaux de soutien à la révolution à l'instar de Francis Jeanson et bien d'autres et à tous les conscrits qui avaient refusé de participer à une guerre contre un peuple qui aspirait à arracher sa liberté.

• La cérémonie s'est poursuivie par une soirée artistique animée par la chanteuse Lamia Madini accompagnée de l'orchestre andalou qui a conquisté le public avec des morceaux choisis de cet art ancestral.

La sixième édition du Feliv se poursuit jusqu'au 22 juin avec un programme littéraire riche animé par de grands noms du monde de la littérature et des lettres, des universitaires et des moudjahidines avec des thèmes culturels et historiques. Des rencontres quotidiennes sont également organisées sur des auteurs de renommée mondiale algériens et étrangers.

LE PR MOHAMED BRADAÏ DU SERVICE HÉMATOLOGIE DU CHU DE BLIDA,
INVITÉ HIER DU FORUM DE DK NEWS



Drépanocytose Une maladie orpheline

► Les mariages intra familiaux augmentent le risque de maladies de la drépanocytose.
► La drépanocytose est la maladie génétique et héréditaire la plus répandue dans le monde.
► Elle affecte la synthèse normale de l'hémoglobine contenue dans les globules rouges.
► Un plan national aura pour objectif d'identifier les couples porteurs de la maladie

Said Abjaoui

Drépanocytose. Un nom pas trop familier. Sauf pour les spécialistes, mais aussi pour les malades qui en sont atteints et leurs familles. Une maladie faite de douleurs atroces, parfois généralisées à tout le corps. Pour nous en parler, pour vous sensibiliser, le professeur Bradaï Mohamed du HCU de Blida, a été hier l'invité du Forum du quotidien DK News.

La drépanocytose, une maladie grave, héréditaire qui touche les globules rouges du sang. Du grec drépanos qui signifie globule rouge. Il se produit une globule rouge déformée.

Une maladie héréditaire. Un gène qui rend hémoglobine anormale. Lorsque l'un des parents est porteur, généralement il ne sait pas ce qu'il en



Ph. Madjid Nait Kaci

est. C'est lorsque son conjoint fait des analyses et qu'il est déclaré porteur qu'il est convaincu ainsi que de son union avec un conjoint porteur naîtra un enfant porteur.

La source est africaine. Celle-ci s'est déplacée vers l'Amérique avec l'esclavage puis en Europe, en France où il naît 300 bébés porteurs de cette maladie.

On enregistre un taux de 2,5% de populations dans le monde qui en sont atteintes.

En Algérie, les gros foyers sont localisés à l'Est du pays (Annaba, Tarif), au centre du pays (Chlef, Kabylie), mais nous ne disposons pas de statistiques en la matière. Les mariages intra familiaux augmentent le risque de maladies de la drépanocytose. Les facteurs de risque augmentent quand en même temps coexistent la drépanocytose et la thalassémie. En phase

de maladie déclarée, le malade souffre de douleurs atroces, qui peuvent être accompagnées d'infections. Si l'enfant n'est pas pris en charge dès les cinq premières années de sa naissance, il meurt généralement à cinq ans. C'est une maladie dégénérative. Quand le malade devient adulte, tous les organes souffrent.

Il agit comme le diabète qui touche tous les organes.

C'est une maladie avec des signes extérieurs à reconnaître pour la qualifier. Anémie, signes de souffrance visibles au visage, ce qui entraîne une baisse de la qualité de vie. Elle implique la destruction de la rate, des douleurs abdominales, une crise pulmonaire, un poumon bouché avec perte de capacité à respirer...

Il n'y a pas de politique de la douleur, sauf à employer la morphine qui n'est pas disponible tout le temps.

La mise en place d'un programme national multidisciplinaire de lutte contre la drépanocytose est nécessaire

Le spécialiste en hématologie, le Pr Mohamed Bradaï a plaidé, hier à Alger, pour la mise en place d'un programme national multidisciplinaire de lutte contre la drépanocytose, pour réduire sa fréquence et limiter ses complications. «Le seul moyen de réduire la fréquence de la drépanocytose est d'instaurer un programme national multidisciplinaire de lutte contre cette maladie impliquant l'ensemble des professionnels de la santé», a suggéré le Pr Bradaï du service d'hématologie du CHU de Blida, lors de son intervention au forum du quotidien DK News consacré à cette pathologie. La drépanocytose est la maladie génétique et héréditaire la plus répandue dans le monde. Elle affecte la synthèse normale

de l'hémoglobine contenue dans les globules rouges.

Le Pr Bradaï a estimé que ce programme national de lutte contre cette maladie génétique «doit s'articuler autour de la généralisation des tests de dépistage prénuptiaux, la création d'un centre national de prise en charge de cette pathologie et l'organisation de formations continues au profit des médecins et des paramédicaux».

Ce plan national aura pour objectif d'identifier les couples porteurs de la maladie, à travers les tests de dépistage, et de les sensibiliser sur le risque de transmission à leurs enfants de cette affection génétique, a-t-il encore expliqué. Il est aussi question, a-t-il dit, du bon

suiivi des malades dans des centres adaptés pour éviter les complications drépanocytaires liées, notamment aux insuffisances cardiaques, aux néphropathies, aux problèmes oculaires et auditifs et aux insuffisances respiratoires.

Selon ce spécialiste, certaines régions du pays (l'Est et le Centre) sont plus touchées par cette maladie que d'autres, en raison de la fréquence des mariages consanguins.

A ce propos, le Pr Bradaï a recommandé l'introduction des tests prénuptiaux pour détecter les porteurs sains et les tests néonatals pour éviter les décès des enfants malades au cours des cinq premières années, durant lesquels le risque de mortalité est le plus important.

Les malades atteints de la drépanocytose sont souvent exposés aux infections multiples d'où la nécessité d'une cure antibiotique et d'une vaccination contre les agents pathogènes, a expliqué le Pr Bradaï.

Concernant les formes graves de cette maladie, un type d'anticancéreux a donné ses preuves dans le traitement de la drépanocytose et a permis, selon le spécialiste, de réduire considérablement les crises douloureuses chez les malades.

La greffe est également un moyen thérapeutique qui est prescrit pour les malades ne répondant à aucun autre traitement, à condition de trouver un donneur compatible, a-t-il souligné.

APS

SELON M. MEDELCI

L'accord algéro-espagnol sur la facilitation des visas sera «exécutoire» prochainement

Le ministre des Affaires étrangères, Mourad Medelci, a annoncé, mardi à Alger, que l'accord algéro-espagnol sur la facilitation d'attribution de visas, signé en janvier dernier, sera «exécutoire» dans les «prochaines semaines».

«L'accord a été approuvé par le gouvernement espagnol. Le processus de ratification du côté algérien va être engagé de manière rapide, et nous pourrions avoir dans les semaines prochaines, un accord tout à fait exécutoire», a indiqué M. Medelci dans un point de presse conjoint avec son homologue espagnol, José Manuel Garci-Margallo, à l'issue de leur entretien. L'accord sur la facilitation d'attribution de visas a été signé en



janvier dernier à Alger, à l'occasion de la tenue de la 5^e session de la réunion de haut niveau algéro-espagnole. La cérémonie de signature a été co-présidée par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, et le président du gouvernement espagnol, M. Mariano Rajoy. Par ailleurs, les entretiens étaient une occasion pour évoquer les relations bilatérales entre l'Algérie et l'Espagne et les différents segments considérés comme

«prioritaires» dans le domaines de l'investissement et le partenariat, autre des questions d'actualité internationale, a indiqué M. Medelci.

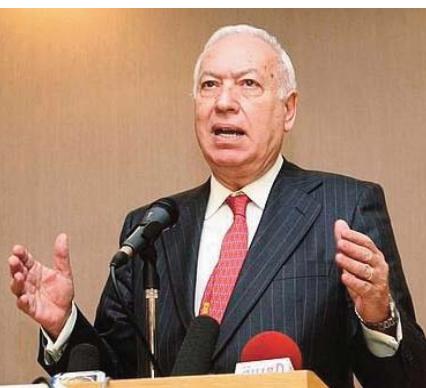
La visite du ministre espagnol entre dans le cadre de la consolidation du dialogue politique et la concertation entre l'Algérie et l'Espagne et s'inscrit dans le prolongement des recommandations de la déclaration commune adoptée à Alger le 10 janvier dernier à l'issue de la 5^e réunion de haut niveau.

Les relations économiques algéro-espagnoles «toujours très importantes»

Les relations économiques algéro-espagnoles sont «toujours très importantes», a déclaré mardi soir à Alger, le ministre espagnol des Affaires étrangères, José Manuel Garci-Margallo.

«Les relations économiques algéro-espagnoles sont toujours très importantes. L'Espagne est le troisième client de l'Algérie et son quatrième fournisseur», a indiqué M. Garci-Margallo lors d'un point de presse conjoint avec le ministre des Affaires étrangères, Mourad Medelci, animé à l'issue de leur entretien.

Le chef de la diplomatie espagnole a fait part du souhait de son pays de devenir, dans les années à venir, le premier pays investisseur en Algérie, annonçant qu'au moins 100 projets d'investissement espagnols sont prévus dans le futur. Abordant l'accord algéro-espagnol sur la



Le ministre espagnol des AE, José Manuel Garci-Margallo

facilitation d'attribution de visas, il a indiqué que l'accord «a déjà été signé par la partie espagnole et attend la ratification de l'Algérie». Enfin, M. Garci-Margallo a indiqué

avoir transmis à M. Medelci, les «meilleurs vœux» du Roi d'Espagne, du président du gouvernement espagnol, et du peuple d'Espagne au président Bouteflika «un prési-

dent bien-aimé en Algérie». La visite du MAE espagnol, qui entre dans le cadre de la consolidation du dialogue politique et la concertation entre l'Algérie et l'Espagne, s'inscrit dans le prolongement des recommandations de la déclaration commune adoptée à Alger le 10 janvier dernier à l'issue de la 5^e réunion de haut niveau qui avait mis l'accent sur le renforcement des contacts politiques entre les deux pays.

Elle permettra également aux chefs de la diplomatie des deux pays de passer en revue l'état de la relation bilatérale dans les volets politique, économique, commercial et humain mais aussi d'échanger les vues sur les dernières évolutions que connaissent la région euro-maghrebine, le Sahel, le Moyen-Orient, ainsi que sur d'autres questions internationales d'intérêt commun.

ALGÉRIE - SINGAPOUR Coopération dans le domaine des ressources en eau

Le ministre des Ressources en Eau Hocine Necib a examiné mardi avec l'ambassadeur de Singapour en Algérie, Zulkifli Baharudin les moyens de renforcement de la coopération entre les deux pays dans le domaine des ressources en eau, indique un communiqué du ministère. A cette occasion, les deux parties ont évoqué «l'expérience

de chacun des deux pays dans le domaine de la gestion des ressources en eau et sur l'opportunité de partager cette expérience dans le cadre d'une coopération bilatérale renforcée», ajoute la même source. Le Singapour, rappelle-t-on de même source, dispose d'une haute technologie dans le traitement des eaux qu'il propose de

mettre au service de l'Algérie à travers un mémorandum d'entente. Il a d'ailleurs pris en charge la réalisation de la plus grande station de dessalement d'eau de mer, celle en l'occurrence de la Maktaa à Oran qui sera mise en service en août prochain avec une production de 500 000 mètres cubes par jour.

ALGÉRIE-OMAN M. Sellal reçoit le ministre omanais des AE

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a reçu mercredi à Alger le ministre des Affaires étrangères du Sultanat d'Oman, Youssef Ben Aloui Ben Abdallah, en visite de travail en Algérie, indique un communiqué des services du Premier ministre. L'audience, qui a eu lieu au siège du Premier ministère, a permis d'aborder «l'état des relations entre les deux pays tant sur le plan politique qu'économique et les voies et moyens de renforcer les liens entre les deux peuples frères».

La rencontre a été l'occasion d'évaluer les résultats de la réunion de la commission mixte algéro-omanaise, laquelle a permis de «consolider et renforcer davantage les relations économiques et sociales entre la République algérienne et le Sultanat d'Oman».

L'entretien a, également, porté sur un échange de vues sur des questions régionales et internationales d'intérêt commun, «tout en convenant de maintenir la concertation entre les deux pays». L'audience s'est déroulée en présence du ministre des Affaires étrangères, Mourad Medelci.

Le chef de la diplomatie omanaise avait co-présidé avec son homologue algérien les travaux de la sixième session de la commission mixte algéro-omanaise.

ALGERIE-ITALIE Partenariat dans le domaine pharmaceutique

Le renforcement du partenariat dans les domaines des produits pharmaceutiques, de la formation spécialisée médicale et paramédicale de courte durée a été au centre des entretiens mardi, entre le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abdelaziz Ziari et l'ambassadeur d'Italie en Algérie Michele Giacomelli.

La mise en œuvre du programme de développement infrastructurel du secteur de la santé en Algérie a aussi été souligné par les deux parties, a précisé un communiqué du ministère de la Santé. Les discussions ont été l'occasion de passer en revue l'état des relations bilatérales en matière de santé, a ajouté la même source.

Les deux parties ont ainsi mis l'accent sur la nécessité de réactiver le protocole de coopération liant les deux pays dans le domaine de la santé et dont la mise en œuvre a enregistré un retard considérable. En matière de formation, il a été convenu de développer les formations de courte durée au profit des praticiens médicaux et des paramédicaux dans les spécialités nécessitant un développement soutenu en Algérie.

Dans le domaine des produits pharmaceutiques, le partenariat existant sera «soutenu et encouragé» alors que pour ce qui concerne le programme de développement du secteur de la santé, les perspectives de partenariat avec des entreprises italiennes sont «prometteuses», a relevé le ministère.

APS

UPM

Le Conseil de la nation prendra part à la réunion de l'Assemblée parlementaire à Bruxelles

Le Conseil de la nation prendra part jeudi à la réunion de la commission politique, de la sécurité et des droits de l'homme relevant de l'Assemblée parlementaire de l'Union pour la Méditerranée qui se tiendra au siège du Parlement européen à Bruxelles, indique mardi un communiqué du Conseil de la Nation.

Le Conseil de la nation sera représenté par les sénateurs Benyoune Mohand Akli et Hadj Laïeb qui sont également membres de la commission politique de la sécurité et des droits de l'homme, ajoute le communiqué. La réunion portera sur l'examen des situations politiques et des développements dans la région méditerranéenne, la crise syrienne et ses retombées sur la région, le groupe 5+5 et l'UPM.

La grève des professionnels de la santé implique une «suspension momentanée de la rémunération»



La grève des professionnels de la santé étant une suspension de la relation de travail, entraîne conformément à la loi, une suspension momentanée de la rémunération, a indiqué mercredi le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, dans un communiqué.

Les déclarations de responsables syndicaux faisant état de «sanctions prises contre des grévistes», reprises par certains médias, sont liées à l'application de la réglementation en vigueur», a précisé la même source.

Le ministère informe, à ce propos, que les directeurs des établissements publics de la santé n'ont fait que se conformer à la réglementation en vigueur, en mettant en œuvre les mesures prévues concernant le «travail non fait».

Le ministre de la Santé, Abdelaziz Ziari avait affirmé en marge du forum économique et social du cinquantenaire de l'indépendance, qu'il n'y a pas eu de mesures répressives à l'égard de la minorité des médecins grévistes. Par contre, il y a eu non-paiement des médecins durant la grève, conformément à la loi».

Il avait ajouté que la justice algérienne a reconnu l'«illégalité» du mouvement de grève enclenché par les médecins, soulignant que «dans ce cas précis, ces derniers encourraient la révocation. Ce que je n'avais pas voulu faire».

«Il y avait peut-être des médecins qui ont été induits en erreur et c'est pour cette raison que je n'ai pas pris de mesures répressives», avait-il expliqué.

ALGÉRIE - ROYAUME UNI - G8

Alger et Londres ont «travaillé étroitement» contre le paiement de rançons aux terroristes

L'Algérie et la Grande-Bretagne ont «travaillé étroitement» pour la prohibition du versement de rançons lors d'enlèvements d'otages par les groupes terroristes, a affirmé mardi l'ambassadeur du Royaume-Uni à Alger, M. Martyn Roper, dans un communiqué.

«L'Algérie et le Royaume-Uni ont travaillé étroitement de manière bilatérale et multilatérale pour soutenir le non-paiement des rançons dans les situations d'enlèvement», a souligné M. Roper, en réaction à l'engagement pris par les pays du G8 de refuser de verser de rançons en cas d'enlèvements de leurs ressortissants par les terroristes.

Se disant «ravi» que le G8 ait «pris cet engagement important pour combattre le terrorisme en couplant une de leurs principales sources de financement», l'ambassadeur britannique a rappelé que l'Algérie et le Royaume-Uni «ont depuis longtemps considéré qu'il est contre-productif de payer les rançons dans le cas d'enlèvements par des



terroristes». Le paiement de rançons aux groupes terroristes peut «entraîner l'augmentation de la menace globale du terrorisme», a-t-il souligné.

La question du paiement de rançons aux groupes terroristes a été abordée mardi lors de la réunion des dirigeants du G8 en Irlande du Nord. Le membre du G8 ont convenu d'«éradiquer» le paiement de rançons aux terroristes, «appelant les entreprises à suivre l'exemple», selon le Premier ministre britannique David Cameron, dont le pays préside ce groupe. L'Algérie et les Etats-Unis, membre du G8, avaient engagé, rappelle-t-on, une réflexion à Alger en 2012 qui a abouti à la rédaction d'un document dit «Mémorandum d'Algérie» contenant les bonnes pratiques en matière de prévention des enlèvements contre des rançons par des terroristes et l'élimination des avantages qui en découlent. Ce Mémorandum avait été adopté lors de la réunion du Forum global contre le terrorisme (Pct) tenue à Abu Dhabi (Emirats arabes unis) à la fin de l'année dernière.

En décembre 2012, l'Assemblée générale de l'ONU avait de son côté adopté une résolution dans laquelle elle exhorte les Etats membres de s'abstenir de financer ou de soutenir les activités terroristes, et s'était inquiétée de l'augmentation du nombre d'enlèvements donnant lieu à des demandes de rançons.

ALGÉRIE - MALI

Le président du HCIM salue le rôle de l'Algérie pour la sauvegarde de l'intégralité territoriale du Mali

Le président du Haut conseil islamique du Mali (Hcim) Mohamed Dicko, a salué mardi à Alger, la position adoptée par l'Algérie à l'égard de la crise du Mali, pour avoir joué un «rôle central» dans la sauvegarde de l'intégrité territoriale de ce pays. Au cours de l'audience que lui a accordée le président de l'Assemblée populaire nationale (APN) M. Larbi Ould Khelifa, M. Dicko a remercié l'Algérie pour sa prise de position à l'égard de la crise malienne soulignant

que son pays comptera toujours sur l'Algérie «qui a joué un rôle central pour la sauvegarde de l'unité et de la stabilité du Mali», selon un communiqué de l'APN. Pour sa part, le président de l'APN a affirmé que l'Algérie était liée au Mali «par des relations historiques marquées par des dénominations communes», réitérant à cette occasion «le soutien» de l'Algérie à une solution pacifique entre les parties en conflit à même de garantir l'unité de ce pays et son intégrité territoriale».

«La diversité ne doit être source de divergence, mais doit être un facteur de richesse et renforcer l'unité nationale», a-t-il ajouté.

M. Ould Khelifa a également mis l'accent sur la disponibilité de l'Algérie à aider les maliens dans tous les domaines, estimant que «l'ennemi commun des deux peuples et de tous les peuples de la région du Sahel est le terrorisme et la criminalité organisée», ajoute le communiqué. Les membres de la délégation accompagnant

M. Dicko ont exprimé leur côté leur «reconnaissance» à l'Algérie «pour avoir été aux côtés du peuple malien depuis des décennies, et pour les aides que le Croissant-Rouge algérien n'a cessé d'apporter aux réfugiés maliens se trouvant aux frontières».

La délégation malienne effectue une visite en Algérie dans le cadre de sa participation à une conférence internationale de solidarité avec le peuple malien qui se tient à Alger à l'initiative du réseau des amis du peuple malien.

LA BONNE NOUVELLE DE AMAR TOU

Les transports urbains travailleront jusqu'à 1 heure du matin durant le Ramadhan

Le ministre des Transports, M. Amar Tou, a annoncé mardi que les transports urbains travailleront jusqu'à 1 heure du matin durant le mois de ramadan prochain.

Les autobus, le tramway et le métro assureront les dessertes jusqu'à 1 heure du matin durant le mois de Ramadhan, au lieu de 11 heures du soir, pour faciliter les déplacements des citoyens lors des veillées du mois sacré, a indiqué le ministre en marge du lancement d'un projet de coopération en matière d'aviation civile entre l'Algérie et l'Espagne.

Répondant à une question sur l'état d'avancement des travaux d'extension du métro d'Alger, le responsable a déclaré que pour le tronçon Hai El Badr-El Harrach, les travaux de forage sont terminés et que l'opération de mise en place des équipements débutera dans



deux mois au plus tard. La mise en service de ce tronçon est prévue fin 2014 ou début 2015, a-t-il dit.

Pour le tronçon El Harrach - aéroport Houari Boumediene, les travaux de creusement seront lancés en fin d'année ainsi que pour la voie ferrée sur le tronçon Bab Ezzour - aéroport, selon les précisions du premier responsable du secteur. Le creusement sur les tronçons Hai El Badr-Aïn Naadja et Grande poste-place des martyrs est pratiquement terminé, a ajouté M. Tou. A une question sur les dépassements de certains taxeurs concernant la tarification, le ministre a souligné la nécessité de l'application stricte des lois qui régissent cette activité évoquant la possible présentation au gouvernement vers la fin de l'année du décret exécutif relatif au contrôle du comportement des conducteurs d'autobus et de camions peu respectueux de la réglementation.

APS

HAUSSE DU DÉFICIT BUDGÉTAIRE

Pas d'impact sur les projets programmés pour 2013

Le ministre des Finances, Karim Djoudi, a écarté mardi à Alger tout impact de la légère hausse du déficit budgétaire cette année sur les projets inscrits par le gouvernement pour le reste de 2013.

Le déficit budgétaire atteindra 20% du PIB en 2013, en hausse de 2% par rapport à 2012, en raison de la hausse des dépenses d'équipement, a expliqué le ministre à des journalistes en marge du Forum socio-économique du cinquantenaire de l'indépendance.

Ce déficit, qui sera compensé par le Trésor et le Fonds de régulation des recettes (FRR), n'aura pas d'impact sur les équilibres macro-économiques du pays ni sur la mise en œuvre des projets programmés pour le reste de l'année en cours, a assuré M. Djoudi.

«Il n'y aura pas de réduction des dépenses pour le reste de l'exercice en cours», a-t-il souligné. Le ministre a ajouté dans le même contexte que le programme quinquennal actuel sera mené à son terme en 2014, précisant qu'aucun nouveau programme (pluriannuel) n'est encore décidé.

Toutefois, «il faudrait avoir, dans l'avenir, une nouvelle vision en matière d'élaboration de budget de fonctionnement avec un rôle plus important pour la production hors hydrocarbures», a-t-il insisté.

A une question sur la loi de finances complémentaire 2013, le ministre a précisé que l'avant-projet de ce texte est actuellement en débat au niveau du gouvernement, affirmant, au passage, que cette loi ne prévoit pas de nouvelles taxes.



Recul des réserves de change en raison des fluctuations des devises

La loi de finances de l'année 2013 tablait sur un PIB de 16.177 milliards de DA avec un déficit budgétaire de 3.059 milliards de DA (18,9% du PIB). S'agissant, en outre, de la baisse des réserves de change, l'argentier du pays a imputé ce recul aux «évolutions de la parité de change».

Evoquant l'allégement des contraintes liées à l'amélioration du climat des affaires en Algérie, le ministre tout en soulignant que ces contraintes sont, d'abord, d'ordre administratif et bureaucratique, a affirmé que les pouvoirs publics sont en discussion avec les partenaires sociaux pour trouver des solutions à ces len-teurs.

Il a rappelé que ces contraintes ont déjà fait l'objet d'une première phase d'identification et de prise en charge dans le cadre des décisions mises en œuvre par le gouvernement au niveau des banques, des impôts et des dommages.

De même, la loi de finances (LFC 2013) «aura aussi à apporter quelques éléments complémentaires d'allégement des lenteurs bureaucratiques et cela permettra de créer une dynamique de croissance», a-t-il ajouté.

S'agissant les subventions publiques, qui constituent une importante charge financière pour l'Etat, M. Djoudi a indiqué qu'un groupe de réflexion consacré à la question des subventions est déjà opérationnel au niveau de son département pour «un meilleur ciblage et pour plus d'équité dans les subventions».

Ayant significativement touché les domaines des produits alimentaires et de l'énergie, le niveau de ces subventions avoisine 10% du PIB (Produit intérieur brut).

«Il est donc évident qu'il s'agit d'une source de dépense importante mais aussi (ces subventions) reflètent la volonté de l'Etat de protéger les couches sociales les plus défavorisées en leur apportant des conditions de vie acceptables», a souligné le ministre.

Interrogé, par ailleurs, sur la décision prise récemment par l'Algérie pour l'effacement des dettes extérieures d'un nombre de pays africains, il a expliqué que cette décision s'inscrit dans une logique économique et de solidarité internationale.

«Certaines de ces dettes envers l'Algérie ne pourraient jamais être remboursées», a-t-il reconnu, ajoutant que l'opération s'inscrit aussi dans le cadre de l'initiative des Ppte (pays pauvres très endettés) dont l'Algérie fait partie.

BENBADA L'A RÉAFFIRMÉ Toutes les denrées seront disponibles durant le Ramadhan

Le ministre du Commerce, M. Moustapha Benbada, a affirmé mardi à Oum El Bouaghi que toutes les denrées nécessaires seront disponibles durant le mois sacré de Ramadhan.

«Le gouvernement a pris toutes les mesures pour assurer une large disponibilité des produits alimentaires et des denrées fraîches», a affirmé M. Benbada, ajoutant que les citoyens «n'ont aucune raison de s'inquiéter» à ce sujet.

Il a également indiqué que le «sens civique du citoyen et sa conscience» lui permettront de surmonter «l'habituelle hausse» des prix lors des premiers jours du Ramadhan, affirmant que les brigades de contrôle «veilleront avec rigueur, de jour comme de nuit, à protéger la santé des consommateurs et à combattre les pratiques spéculatives et illégales de commerçants irré-



vérencieux envers les valeurs du mois sacré».

Le ministre a inspecté, au cours de sa visite de travail plusieurs marchés réalisés et en voie de l'être dans la wilaya d'Oum El Bouaghi qui a bénéficié de cinq marchés couverts pour 181 millions de dinars, ainsi que 33 kiosques.

Il a invité les commerçants qui activaient dans l'informel, nouvellement installés dans ces marchés, à préserver ces espaces et à travailler en collaboration avec les services de la commune et de la daïra pour en améliorer le fonctionnement. Estimant que l'Etat a «peu investi, durant les 25 dernières années, dans la réalisation de marchés, M. Benbada a indiqué que des «mesures ont été engagées par les pouvoirs publics pour améliorer l'organisation du marché national».

APS

Le FMI salue le G8 pour la lutte contre l'évasion fiscale mondiale



La Directrice générale du FMI, Mme Christine Lagarde, a salué mardi l'engagement du G8 de renforcer la lutte contre l'évasion et la fraude fiscales, un fléau qui, selon elle, représente une menace tant dans les pays avancés que dans les pays en développement.

Réuni mardi à Lough Erne (Irlande du nord), le sommet du G8 s'est engagé notamment à mettre en place l'échange automatique d'informations pour combattre l'évasion fiscale. A ce propos, la patronne du FMI a précisé que son institution travaillait en étroite collaboration avec les pays membres, dont ceux du G-8, et avec l'Organisation de coopération et de développement économiques (Ocde) et d'autres institutions internationales, pour promouvoir de «saines politiques budgétaires» à l'échelle mondiale.

Dans ce sens, Mme Lagarde a fait valoir que les systèmes de fiscalité et la transparence des finances publiques occupent une place de choix dans l'assistance technique du FMI et dans ses activités courantes d'analyse économique et de conseil de politique générale.

Félicitant le G8 d'avoir inscrit les questions de fiscalité internationale et de transparence à l'ordre du jour de ce sommet, la DG du FMI a considéré que l'évasion et la fraude fiscales à l'échelle internationale représentaient des «risques considérables» pour les recettes publiques des pays.

Ce fléau, a-t-elle poursuivi, constitue «une menace pour la crédibilité des systèmes fiscaux aux yeux des citoyens, tant dans les pays avancés que dans les pays en développement.» En effet, a-t-elle soutenu, à l'heure où presque tous les pays ont besoin de mobiliser davantage de recettes pour s'attaquer à des niveaux élevés d'endettement public au sortir de la crise ou pour financer des investissements d'importance vitale dans le développement humain, «la lutte contre la fraude fiscale et le traitement de l'évasion fiscale doivent figurer au premier rang des mesures présentant un potentiel de mobilisation de recettes.»

Selon elle, l'engagement du G8 à promouvoir une fiscalité équitable, une plus grande transparence et un commerce ouvert permettra de sous-tendre la détermination plus générale à entretenir des politiques macroéconomiques saines et à rétablir une croissance économique plus vigoureuse et la création d'emplois.

Il est à souligner qu'à l'issue de son sommet, le G8 a appelé les administrations fiscales à travers le monde à «échanger automatiquement les informations pour combattre le fléau de l'évasion fiscale».

Pour le G8, «les sociétés doivent savoir qui les détient vraiment, tandis que les administrations fiscales et les autorités chargées de faire respecter la loi doivent être en mesure d'obtenir ces informations facilement».

Selon le G8, «les Etats doivent modifier les réglementations qui permettent aux entreprises de transférer leurs bénéfices d'un pays à l'autre pour échapper à l'impôt, et les multinationales doivent informer les autorités fiscales quelles taxes elles payent et où».

Selon certaines estimations, l'évasion fiscale fait perdre chaque année jusqu'à 30 000 milliards de dollars à travers le monde.

M'SILA

Les habitants de Koudiat bloquent la RN60

Mouad B.

Des dizaines de citoyens du quartier Koudiat de la commune de Hammam Dalaâ, 30 kilomètres du chef-lieu de la wilaya de M'Sila, ont fermé durant la matinée de ce mardi, la RN60 reliant M'Sila à Alger pour protester contre le manque d'assainissement et de coordination entre les services concernés par l'aménagement urbain de leur quartier. Les citoyens frondeurs ont tenu à exprimer leur ras-le-bol des travaux qui ne s'achevaient jamais. « Avant de goudronner la chaussée, il faut régler le problème d'assainissement », demandent les protestataires qui ajoutent à la revendication le problème de l'éclairage public.

M. B.

Les villageois de Zitoun bloquent la polyclinique

Les habitants du village Zitoun, dans la commune de Maadid, 35 kilomètres du chef-lieu de la wilaya de M'Sila, ont procédé, hier, à la fermeture la polyclinique pour protester contre le manque de vaccin anti-scorpion et exiger une bonne prise en charge du malade. Selon nos informations, un jeune homme a été piqué par un scorpion transporté en urgence à la polyclinique mais ils ne trouvaient ni vaccin ni moyen de transport. Il a fallu le transporter par des particuliers aux urgences de l'hôpital de M'Sila.

M. B.

BILAN DE LA SÛRETÉ DE WILAYA DE M'SILA : 339 affaires traitées durant le mois de mai dernier

Selon le bilan de la Sûreté de M'Sila, pour le mois de mai dernier, 339 affaires ont été traitées, portant sur la mise hors d'état de nuire d'associations de malfaiteurs, d'atteinte aux personnes et aux biens d'autrui et détention et consommation de drogue. A cette occasion, il a été souligné que 401 personnes étaient impliquées dont 31 mineurs, 24 femmes et 18 étrangers. Parmi ces personnes 49 ont été placées sous mandat de dépôt, 6 sous contrôle judiciaire, 337 ont bénéficié de citations directes et 9 sont en liberté. Pour ce qui est de la circulation routière, le mois dernier a été soldé par 85 accidents, occasionnant 91 blessés. 1 459 contraventions ont été dressées. Quelque 1 459 PV dressés, 48 véhicules ont été mis en fourrière et 407 permis ont été suspendus. Concernant la police de l'urbanisme et de l'environnement, 77 affaires ont été traitées dont 34 pour construction sans permis et 12 pour vente illicite sur la voie publique.

M. B.

BORDJ EL KIFFAN

Crime maquillé

A.Ferrag

Nacer n'a plus qu'une idée en tête : éliminer son épouse afin d'accaparer son inestimable fortune et épouser enfin Nassima.

En cette fin de journée de juin 2011, les enquêteurs sont satisfaits : Voilà une enquête qui n'aura pas duré longtemps !

Le 16 juin 2011, un meurtre a été commis dans un quartier à Bordj El Kiffan. Une femme de cinquante ans, Malika épouse du docteur Nacer, a été retrouvée étouffée avec son oreiller le visage, le cou et quelques parties du corps cruellement écorchées.

C'est en rentrant chez lui vers minuit que le mari, effondré, a découvert le crime. Aucune arme à portée de la main.

L'assassin a vraiment réussi son coup ! D'ailleurs, il l'a même rencontré : comme il pénétrait dans le jardin, un homme l'a bousculé et s'est enfui en courant.

Lorsque Nacer est arrivé dans la chambre de sa femme, il était trop tard. Elle était morte, baignant dans son sang. Il n'a pas fallu plus de trois jours pour arrêter l'assassin. Il a été dénoncé par le receleur auquel il essayait de vendre les bijoux. La police n'a eu qu'à le cueillir Djamel, 25 ans, menottes aux poignets, tombe des nues lorsqu'il apprend qu'il est accusé du meurtre de la richissime Malika.

Le jour de son procès, il bondit sur son siège : «Mais je ne l'ai pas tuée, je vous le jure ! Je vais vous dire ce qui s'est exactement passé... J'avais préparé mon coup. Je pensais, ce jour-là, que la villa était vide, j'ai trouvé la femme qui dormait paisiblement dans son lit. J'ai volé les bijoux. J'ai donc réussi à le



prendre sans perturber son sommeil.

A ce moment-là, j'ai entendu une voiture qui s'arrêtait dehors. C'était le mari qui rentrait. Comme je suis parti en courant, je l'ai bousculé dans le jardin. Je vous jure que cela s'est passé de cette façon, monsieur le président ! Ainsi, pendant près d'une heure, l'accusé se bat corps et âme afin de se disculper d'un crime qu'il nie. Certes, il est entré dans cette maison, il a volé, mais pour rien au monde, il ne sera capable de mettre fin à la vie d'un être humain. Tout le monde connaît Djamel, réputé pour ses délires qui ne sont jamais allés plus loin que des vols commis ici et là. La pauvreté a fait de lui un escroc, mais pas un assassin.

Le représentant du ministère public, étant donné la gravité des faits, requiert une peine de 7 ans de prison ferme.

L'avocat de la défense a demandé à la cour des circonstances atténuantes, et rappelle aussi que son client est chômeur et n'a aucune ressource pour

subvenir à ses besoins ; il insistera beaucoup sur le fait que l'intention était de voler et non de tuer.

Après délibérations, l'accusé est condamné à trois ans de prison pour vol. Le principal accusé Nacer est arrêté. Le jour de son procès le mois de juin 2013, Nacer nie d'abord les faits qui lui sont reprochés, mais la cour ne tient pas compte de cette comédie. Dans son réquisitoire, le procureur général requiert la peine capitale.

Pour la défense, la tâche n'est pas facile, elle axe toute sa plaidoirie sur le fait que son mandant n'a aucun antécédent judiciaire, essaye tant bien que mal de requalifier l'accusation d'homicide volontaire avec prémeditation et guet-apens. Et demande d'accorder les circonstances atténuantes à son client. Nacer est accusé de coups et blessures ayant entraîné la mort sans intention de la donner.

Après de longues délibérations, la cour condamne Nacer à 20 ans de réclusion criminelle.

CHERAGA

Il tue son frère pour venger sa femme

Mars 2012, il pleut et les gens se bousculent et pressent le pas sans faire attention à cet inconnu assis à même le trottoir, se tenant la tête entre les mains et pleurant à chaudes larmes.

Quelques curieux, cependant, s'arrêtent l'espace de quelques secondes, puis passent, pourtant, ce n'est pas tous les jours qu'on voit un homme pleurer dans la rue, et de surcroît un homme qui n'a rien d'un déséquilibré.

Au contraire, Toufik, la trentaine, est réputé dans son quartier à Chéraga pour être un homme conscient, stable, tendre et incapable de faire du mal à une mouche. Pourtant, cet



homme vient de commettre un crime odieux sur la personne de son frère Samir. Qui pouvait se douter qu'un

tel drame allait frapper une famille unie par les liens sacrés du sang ? Abattu, Toufik, paraît, une année plus tard, le 18 juin 2013, au tribunal de Chéraga et déclare : «J'ai tué mon frère dans un moment de colère, car il a manqué de respect à ma femme en la traitant de sorcière. J'ai pris un couteau et je le lui ai planté en plein ventre. Je ne voulais pas de ça !»

Après délibération, il est condamné à 20 ans de réclusion criminelle pour homicide volontaire avec prémeditation, conformément aux articles 254 et 255 du code pénal.

A.F

TISSEMSILT

Un adolescent meurt noyé dans une mare

Un enfant a trouvé la mort mardi, noyé dans une mare dans la localité de Amrouna, relevant de Theniet El Had (Tissemsilt) et un autre a été sauvé, a-t-on appris des services de la Protection civile.

Les deux ados, âgés respectivement de 15 et 17 ans, se baignaient dans cette mare d'une profondeur de trois mètres, selon la même source. Le corps sans vie de la victime a été repêché par les plongeurs de la Protection civile qui ont réussi à sauver le deuxième enfant et son évacuation vers les urgences médico-chirurgicales (UMC) de l'établissement public de santé de Theniet El Had.

Cet incident est le deuxième du genre après celui qui s'est produit en mai dernier et qui a vu la noyade de deux enfants âgés de 9 ans dans une mare au niveau de la localité de Sidi Boutouchent. La direction de la Protection civile de la wilaya a organisé, par ailleurs, une caravane de sensibilisation sur les risques encourus lors de baignades dans les plans d'eau, barrages, retenues collinaires et mares.

La caravane a sillonné la plupart des communes de la wilaya afin de réduire de tels accidents durant la période des grandes chaleurs.

APS

VISITE À LA POUPONNIÈRE ELBIAR

Le geste noble de la Sûreté de daïra de Bouzaréah**Rachid rachedi**

A l'occasion de la célébration de la Journée africaine de l'enfance qui coïncide avec le 17 juin de chaque année, la direction de la Sûreté de daïra de Bouzaréah, en collaboration avec l'association Soundous Jeunesse et enfant ainsi que l'association d'enfance Thiziri, ont organisé, lundi, au sein de la pouponnière d'El Biar (Poirson), une grande fête destinée à apporter joie et bonheur dans le cœur des pensionnaires de cet établissement.

Cette action de solidarité avec les enfants abandonnés intervient dans le cadre de l'année algérienne de proximité en milieu urbain, initiée par la Direction générale de la Sécurité nationale en mars dernier, a indiqué M^e Braktia Chafika, commissaire de police et chef de la cellule d'écoute et d'actions préventives de la Sûreté de daïra de Bouzaréah.

A cet effet, un riche programme comportant un large éventail d'activités parfaitement adaptées aux enfants a été concocté par les organisateurs tout au long de cette journée. Outre une aire de jeu et la distribution de cadeaux et de jouets, un parc d'éducation routière a été aménagé dans la cour de l'établissement par les éléments de la Sûreté urbaine de la wilaya d'Alger et ce, pour le plus grand bonheur des enfants. Pour



Ph. Madjid Naïf Kaci

rappel, depuis le 1^{er} juin dernier, date de la célébration de la Journée mondiale de l'enfance, plusieurs activités de sensibilisation et de proximité similaires ont été menées par la Direction générale de la Sûreté nationale de concert avec les mouvements associatifs et les différents acteurs de la société civile, au profit des enfants à travers l'ensemble du territoire national.

AUTOROUTE EST-OUEST**Gendarmerie: un plan exceptionnel pour lutter contre les agressions**

Un plan exceptionnel de lutte contre le phénomène d'agressions sur certains axes de l'autoroute Est-Ouest est mis en œuvre par le commandement de la Gendarmerie nationale, a déclaré mardi à Oran le représentant de ce corps de sécurité lors d'une journée d'études sur «Les jeunes, la criminalité et la justice en Algérie».

Ce plan qui s'inscrit dans le cadre d'un nombre de plans «préventifs et répressifs», élaboré par le commandement de la Gendarmerie nationale, permet de s'adapter aux nouvelles formes de criminalité et d'y faire face, a indiqué le commandant Zighed Abdelkader, sous-directeur de la criminologie spéciale auprès de l'institut national de criminalistique et de criminologie.

Ces plans ont été élaborés également pour répondre aux exigences de la sécurité des personnes et des biens dans toutes les circonstances et les situations, a-t-il ajouté.

«Au vu du nombre d'agressions et de vols enregistrés depuis quelques mois au niveau de l'autoroute Est-Ouest, le commandement de la Gendarmerie nationale a élaboré un

plan approprié à ce type de criminalité, en mettant au point des méthodes préventives et répressives efficaces susceptibles de combattre ce phénomène», a-t-il ajouté.

«Plusieurs types de criminalité se produisent d'une manière systématique avec les avancées du développement, notamment sur l'autoroute est-ouest qui connaît un grand flux et, par conséquent, devient un espace privilégié pour les délinquants», a-t-il souligné.

Le commandant Zighed a estimé que le renforcement des moyens de transport et le désenclavement des régions sont des acquis importants, mais favorisent toutefois les différents genres de criminalité. A travers les mesures visant le développement constant des stratégies sécuritaires de lutte contre les situations d'insécurité, le commandement de la Gendarmerie nationale a procédé à l'élaboration de plans sécuritaires locaux au niveau des groupements territoriaux des wilayas, pour une meilleure orientation des efforts des unités dans la lutte contre la criminalité et pour la revalorisation du sentiment de sécurité chez le citoyen» a-t-il conclu.

BEJAIA**Démantèlement à Akbou d'une bande de trafiquants de drogue**

Un gang composé de cinq individus, dont trois femmes, spécialisé dans le trafic de drogue a été démantelé le week-end dernier à Akbou (Béjaïa), à l'issue d'une opération policière effectuée dans un local utilisé pour ses forfaits, a-t-on appris mardi auprès de la Sûreté de wilaya. Agissant par renseignement, et conséquemment à une surveillance des lieux, les éléments de la Police judiciaire ont saisi, au terme de leur action, une quantité de 28 kg de résine de cannabis traité et une somme considérable d'argent, fruit de la vente de cet hallucinogène, a-t-on précisé.

Les mis en cause, âgés entre 21 et 36 ans, utilisaient, comme paravent, une boutique de chaussures et de prêt-à-porter pour détenir, dissimuler et écouter leurs produits et blanchir l'argent. Le propriétaire, son épouse et trois employés, dont deux jeunes filles, émargent à ce trafic, a-t-on ajouté. Déférés au parquet près le tribunal d'Akbou, ils ont tous été placés en détention préventive.

EL BAYADH**Saisie de plus de 19 kg de kif traité, 40 cartouches et des armes blanches**

Les services de Sûreté de la wilaya d'El Bayadh ont saisi 19,55 kg de kif traité, 40 cartouches d'armes à feu et un lot d'armes blanches, a-t-on appris mardi auprès des services de ce corps de sécurité. L'opération a été menée suite à l'exploitation d'informations préliminaires faisant état d'une voiture touristique stationnée dans le centre-ville d'El-Bayadh dans le but de vendre de la drogue, selon la même source, ajoutant que la fouille de ce véhicule a permis de mettre la main sur 17 kg de kif traité et l'arrestation de deux individus. L'enquête a permis également de découvrir un deuxième véhicule touristique appartenant à ce réseau, dont les mêmes services ont pu arrêter le propriétaire, a-t-on ajouté. Deux autres complices ont été aussi arrêtés dans le cadre de cette affaire dans la commune de Labiod Sidi Cheikh, dont une quantité de 2,55 kg de kif traité, 40 cartouches et un lot d'armes blanches ont été saisis lors de la perquisition de leurs domiciles, a-t-on signalé. Les cinq présumés, âgés entre 30 et 35 ans, ont été déférés devant le parquet qui les a placés sous mandat de dépôt lundi, en attendant leur présentation devant la justice, selon la même source.

**DÉTOURNEMENT DE 65 000 TONNES DE POUZZOLANE À BENI SAF
Un préjudice de près de 80 millions DA**

Un préjudice de près de 80 millions DA, dont a été victime la Société de pouzzolane et matériaux de construction (SPMC) de Beni Saf (30 km d'Aïn Témouchent), a été démasqué par la police judiciaire, a-t-on appris mardi du chef de Sûreté de wilaya.

Cette filiale du Groupe Ferphos An-naba a enregistré le détournement de près de 65 000 tonnes de pouzzolane, une matière première utilisée pour la fabrication du ciment et qui sert également à la réalisation d'ouvrages d'art, a précisé le commissaire divisionnaire Madani Naâr lors d'une conférence de presse.

Agissant sur information, les éléments de la police judiciaire d'Aïn Témouchent ont découvert une commission fictive composée d'une dizaine de personnes, dont le directeur général de la société et ses adjoints et cadres pour «camoufler ce détournement», a-t-on signalé. Le pro-

cès-verbal de cette commission, à laquelle n'ont été associés ni les services de la police, ni ceux de la Gendarmerie nationale, ni encore ceux de la Protection civile comme le stipulent les règlements, a signalé que cette grande quantité de pouzzolane a été «emportée par les inondations qu'a connues la région».

L'enquête de la police a également abouti à la découverte, pour un seul camion, de 21 bons payés sans pour autant effectuer de transport de cette matière première. Au total, 1 423 bons émis et représentant les 65 000 tonnes en question n'ont pas été enregistrés sur le registre réglementaire, a signalé le responsable de la police judiciaire.

Les mis en cause, dont le dossier a été transmis à la justice, sont inculpés notamment de détournement de deniers publics, faux et usage de faux et compliquidité. Dans une autre affaire de détournement

de deniers publics et faux et usage de faux, la police judiciaire a arrêté un agent de sécurité de l'entreprise publique «Agro-route» et un pompiste d'une station-service pour utilisation frauduleuse de 25 bons d'essence représentant un montant de 340 000 DA.

Exploitant une convention entre l'entreprise et la station-service pour la fourniture de carburants, les deux mis en cause se partageaient le butin aux dépens de cette société qui transporte les céramiques.

Enfin, un faux entrepreneur a été démasqué après le dépôt d'un dossier fictif pour l'obtention d'un marché auprès d'une direction de wilaya. Tout en relevant les faux documents présentés, la police a découvert que le mis en cause ne possédait aucun matériel ni équipement pour la réalisation du marché. Présenté devant la justice pour «déclaration calom-



nieuse pour confirmer la véracité d'un marché», il a fait l'objet d'une citation directe, a-t-on indiqué lors de cette conférence de presse.

APS

ANOREXIE L'essentiel

L'anorexie est un trouble du comportement alimentaire caractérisé par le besoin obsessionnel de maigrir. Les anorexiques cherchent à manger le moins possible alors qu'elles sont déjà minces, voire maigres. Cette maladie concerne 1 à 2% de la population, principalement des filles de 12 à 20 ans.

Quels sont les symptômes de l'anorexie ?

- Un amaigrissement significatif de plus de 15% du poids initial ou un IMC (poids/taille) inférieur à 18
- Une « perte d'appétit », ou plutôt une limitation drastique des apports caloriques avec la suppression des aliments censés faire grossir (restriction cognitive)
- La peur panique de grossir ou de perdre le contrôle sur le poids
- Une aménorrhée, soit la disparition des règles au bout de plusieurs mois de « régime »
- Une image corporelle déformée (dysmorphophobie) où le corps est toujours perçu comme trop gros
- Une hyperactivité physique

Quelles sont les personnes à risque ?

Il s'agit le plus souvent de jeunes filles entre 14 et 18 ans avec de bons résultats scolaires. Elles font du sport à outrance pour éviter de grossir et évitent les relations interpersonnelles (amicales et amoureuses) et les conflits, en particulier dans le milieu familial

Comment prévenir l'anorexie ?

- Prendre des repas équilibrés sans diaboliser tel ou tel type d'aliments (oublier les régimes)
- Eviter de sauter des repas
- Se fier aux signaux de son corps (manger quand on a vraiment faim et arrêter à satiété)
- Ne pas occulter la dimension « plaisir » de l'alimentation
- Eviter les remarques sur le poids et l'apparence physique (pour l'entourage)
- Favoriser une bonne estime de soi
- Prendre de la distance avec les dictats de minceur véhiculés par la mode et la publicité

Quels sont les traitements de l'anorexie ?

Plus la maladie est diagnostiquée tôt, plus elle se soignera facilement. La moitié des cas guérira définitivement. Pour un tiers des anorexiques, les troubles deviennent chroniques avec une alternance anorexie-boulimie. Le traitement de l'anorexie nécessite plusieurs interventions : une psychothérapie (individuelle, de groupe et familiale), des conseils diététiques, un suivi médical et parfois, l'administration de calcium, vitamine D ou des œstrogènes.



Trouble alimentaire : l'anorexie touche de plus en plus les femmes de 50 ans

Une étude américaine montre que les troubles alimentaires comme la boulimie ou l'anorexie ne touchent pas que les adolescentes. Les femmes de plus de 50 ans sont tout autant concernées.

«Se sentir grosse» n'est pas l'apanage des ados et des jeunes femmes complexées par leur corps. 62 % des femmes de plus de 50 ans reconnaissent que leur poids ou leur ligne a un impact négatif dans leur vie, constatent des chercheurs américains de l'Université de Caroline du Nord.

Leur étude publiée dans l'*International Journal of Eating Disorders* révèle que 13 % des femmes de plus de 50 ans seraient obsédées par leur poids au point de souffrir de troubles du comportement alimentaire. Des troubles qui prennent différentes formes : anorexie, boulimie, sport à outrance...

L'étude a porté sur 1 849 femmes âgées en moyenne de 59 ans, issues des quatre coins des Etats-Unis. Plus d'un quart d'entre elles étaient obèses, 29 % en surpoids, 42 % de corpulence normale et 2 % trop maigres.

Elles ont répondu à un éventail de questions comme leur façon de manger, l'image qu'elles ont de leur



corps, leur attitude face à leur perte de poids... Les réponses apportées par les participantes soulignent que l'obsession du poids transcende les âges et peut toucher aussi bien des jeunes femmes que des femmes de plus de 75 ans.

3,5 % des femmes de plus de 50 ans ont admis avoir eu une alimentation compulsive au cours du dernier mois, tandis que presque 8 % ont déclaré se « purger » pour éliminer la nourriture au cours des cinq dernières années. Pour perdre du poids et changer de corps, elles ont recours à différentes stratégies : pi-

lules amaigrissantes (7%), sport en excès (7%), diurétiques (2,5%), laxatifs (2%), se faire vomir (1%).

Minceur : 79% des plus de 50 ans n'aiment pas leur corps

Cette insatisfaction à l'égard de leur physique va jusqu'à affecter leur propre perception (79%). Un sentiment lancinant chez 64 % des femmes interrogées qui avouent y penser tous les jours. 40 % des plus de 50 ans se présentent d'ailleurs tous les jours.

Si ces comportements alimentaires étaient plus fréquents chez les femmes de 50 ans, les femmes âgées de 75 ans étaient également concernées par ce problème.

L'origine de ces troubles alimentaires n'est pas toujours à rechercher dans l'adolescence des participantes, précisent les chercheurs. Certaines les ont développées tardivement après le cap des 50 ans.

Se pose alors la question de la prise en charge de ces comportements, qui s'avèrent plus nuisibles pour la santé des femmes quand elles sont âgées. Ces troubles alimentaires augmentent en effet les risques de problème cardiaque, intestinal ou musculaire.

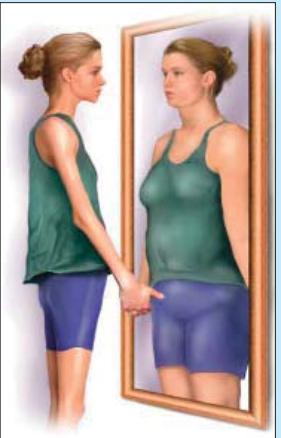
Les enfants touchés de plus en plus tôt

L'anorexie toucherait de plus en plus les jeunes enfants âgés entre cinq et douze ans.

Les chiffres communiqués révèlent que plus de cent enfants âgés de cinq à sept ans ont été pris en charge pour anorexie sévère au cours des trois dernières années au Royaume-Uni.

L'étude britannique montre également que près de 600 enfants sur les 2 000 âgés de cinq à quinze ans hospitalisés pour anorexie avaient moins de treize ans.

Loin de ne toucher que le Royaume-Uni, ce fléau serait également très présent en France. «Depuis quelques années, nous prenons en charge de plus en plus de cas d'anorexie avant la puberté. (...) Il s'agit surtout d'enfants de neuf à douze ans, rarement de plus jeunes, mais nous n'avons pas encore de statistiques précises», a confié le Dr Muriel Asch, praticien dans le service de pédiopsychiatrie de l'hôpital Robert-Debré (Paris 19^e).



Elle pourrait se détecter à l'IRM



Les femmes qui souffrent d'un trouble du comportement alimentaire sont convaincues qu'elles sont plus grosses qu'elles ne le sont. Cette distorsion serait liée à une plus faible connexion entre deux régions du cerveau qui contrôlent l'image que l'on a de notre corps.

Des chercheurs de la Ruhr University Bochum en Allemagne ont demandé à 10 anorexiques et 15 femmes non-anorexiques du même âge d'observer différentes silhouettes sur un ordinateur et de dire laquelle correspondent le plus à leur propre corps. Les 25 volontaires ont ensuite été soumises à un IRM (imagerie par résonance magnétique) du cerveau en procédant au même exercice.

Sans surprise, les femmes en bonne santé se sont jugées plus minces que les silhouettes sur l'ordinateur, tandis que les femmes anorexiques se sont trouvées plus grosses.

L'activité cérébrale passée au scanner a révélé que plus la connexion entre deux zones du cerveau situées dans l'hémisphère gauche est faible, plus le dysmorphisme corporel est grand.

« Ces changements dans le cerveau pourraient expliquer pourquoi les femmes anorexiques se voient plus grosses, même quand elles sont sous poids », explique le Dr Boris Suchan, directeur de l'étude.

Certains signes permettent de repérer l'anorexie, sans qu'un IRM du cerveau soit nécessaire. Le rapport à la nourriture, l'arrêt des menstruations et un amaigrissement rapide doivent alerter.

Selon une récente étude américaine, l'anorexie et la boulimie ne concerneraient pas uniquement les adolescentes mais toucheraient de plus en plus les plus de 50 ans.

Les signes d'alerte

Il n'est pas toujours facile de repérer l'anorexie à ses débuts d'autant que l'adolescente, dans le déni, déploie beaucoup d'efforts pour dissimuler ses troubles. Certains signes peuvent toutefois attirer votre attention.

L'ado fait tout pour écarter les soupçons

Faible estime de soi, anxiété, manque de confiance, perfectionnisme... Le profil de l'anorexique est celui d'une personne qui s'efforce de contrôler son corps et sa relation avec les autres. Dans 90% des cas, l'anorexie mentale touche des femmes qui ont entre 12 et 20 ans. Les athlètes d'élite qui pratiquent une discipline où l'accent est mis sur l'apparence et la minceur (patinage artistique, gymnastique, danse classique, endurance) sont, plus que les autres, sujettes à ce Trouble du comportement alimentaire (TCA). En général, la maladie survient à la suite d'un choc émotionnel. L'adolescente commence par faire un régime, puis cesse complètement de s'alimenter. La perte de poids devient alors une obsession.

Il n'est pas toujours facile pour l'entourage de faire la différence entre une envie banale de se défaire de quelques kilos et la véritable anorexie. Pour cette raison, la maladie est rarement prise en charge à ses débuts, d'autant plus que l'adolescente fait tout pour écarter les soupçons. Le déni s'installe. Quand les parents finissent par s'inquiéter de la maigreur de leur fille, celle-ci refuse de consulter un médecin : « Je vais bien, je ne suis pas fatiguée... » Si vous avez des doutes, vous pouvez repérer certains signes qui ne trompent pas. N'hésitez pas à demander l'avis d'un médecin.

Sachez aussi que manger trop sain peut devenir malsain... L'orthorexie est un nouveau TCA qui touche de plus en plus de personnes. L'orthorexique passe des heures à prévoir ses menus, traque les graisses, les additifs, s'interdit les aliments qu'elle juge impurs, les restos... Bien se nourrir devient une obsession et son comportement alimentaire finit par l'éloigner de sa famille et de ses amis. Si vous remarquez cette attitude chez votre enfant, n'hésitez pas à lui en parler et à demander un avis médical.

Les 10 signes à repérer

• Elle a beaucoup maigri, en peu de temps. Reportez-vous à son carnet de santé pour vérifier que son poids est normal. Si elle a plus de 17 ans, la formule de l'indice de masse corporelle (IMC : le poids du corps exprimé en kilos divisé par le



carré de la taille exprimé en mètres) vous donnera une idée du poids qu'elle devrait peser pour ne pas avoir d'ennuis de santé. Un IMC normal se situe entre 18,5 et 25.

IMC d'une jeune fille d'1,67m pesant 50 kg se calcule ainsi : $50/(1,67 \times 1,67) = 18$

Al'inverse, pour connaître son poids minimal normal, il vous faut faire cette opération : $1,67 \times 1,67 \times 18,5 = 54,5\text{kg}$

• Elle n'a plus ses règles. Le rejet des matières grasses et la dénutrition font disparaître le cycle

menstruel. 95% des malades n'ont plus de règles siège que leur poids est en dessous d'un IMC de 18,5.

- Elle bloque devant la nourriture. Elle trie ses aliments, les dissèque. Elle mâche lentement chaque bouchée. Après un repas, elle est toujours la première à débarrasser la table. Mais la plupart du temps, elle trouve des excuses pour ne pas se mettre à table : elle est patraque, elle a déjà mangé...

- Elle se fait parfois vomir après les repas : elle fait alors couler l'eau du lavabo pour couvrir le bruit. Ou alors, elle se tourne vers des laxatifs ou des diurétiques.

- Elle confectionne des petits plats raffinés pour son entourage. Si elle-même n'y touche pas, cela la rassure de nourrir les autres. De cette manière, elle s'assure qu'ils mangent plus qu'elle.

- Elle se pèse 2, 6, 10 fois par jour.

- Elle tient une comptabilité très précise des calories et des mets qu'elle ingère.

- Elle s'isole. Elle ne sort plus, ne voit plus ses amis : elle ne supporte plus le regard des autres.

- Elle est hyperactive. Elle fait du sport à outrance (natation, jogging...), se gare de lectures et passe de plus en plus de temps sur ses devoirs. Il s'agit très souvent d'une bonne élève, ce qui masque le danger.

- Elle nie faire un régime. Vous ne savez plus que penser. Dans le doute, vous pouvez dire à votre fille : « Je m'inquiète, tu ne manges plus comme avant et tu as beaucoup maigri. Que se passe-t-il ? » Si votre fille a une réaction de déni très vive, cela devrait confirmer vos doutes.

ANOREXIE ADOLESCENTE

Quels sont les premiers signes ?



A l'âge où les jeunes filles se soucient de leur allure et de leur apparence, comment identifier les troubles du comportement alimentaire des volontés esthétiques de son ado ?

Anorexie, une obsession alimentaire

En effet, une ado atteinte de ce trouble va mettre au centre de ses préoccupations les aliments, la nourriture et les transformer en obsession. Les anorexiques auront tendance à se focaliser sur la valeur calorique des aliments, et à ne choisir que ceux à très faible valeur énergétique. L'anorexique est obsédée dans le contrôle de son alimentation et la boulimique dans la compulsion. Le plus souvent, donc, l'anorexique trie les aliments, ne mange que très peu et souvent seule. Si l'ado ne se prive pas d'aliments et fait bonne figure en public, elle va alors se purger, se faire vomir, et consommer des laxatifs pour contrôler son poids.

Attention à l'anorexie pré-pubère

En effet, 8% des anorexies mentales débutent avant l'âge de 10 ans. Il ne faut donc pas négliger cet aspect de la maladie, d'autant plus que le retard de croissance peut aller jusqu'à un arrêt définitif. Ce trouble de la personnalité semble beaucoup plus rare pour les jeunes garçons. On recense 1 garçon atteint pour 10 filles.

Les signes de l'anorexie

Le diagnostic le plus évident : un amaigrissement régulier et spectaculaire et surtout un refus de la part de l'ado de voir l'amaigrissement.

Une ado victime d'anorexie a très peur de grossir. Elle est obsédée par son poids à tel point que sa journée est rythmée par des pesées quotidiennes, et même après chaque repas. Attention, car pour détourner l'attention, il n'est pas rare qu'une ado falsifie (devant un médecin ou un

membre de la famille) des pesées en buvant de l'eau avant ou en dissimulant des poids dans ses poches. Cette maladie peut s'accompagner de l'arrêt des règles, d'hyperactivité, d'absence de fatigue et parfois de potomanie (grand absorption d'eau, jusqu'à 10 litres d'eau par jour) pour éliminer, se purifier.

Il n'est pas rare de constater qu'une ado anorexique sorte très peu couverte en hiver pour brûler des calories, fasse du sport à outrance, dorme les fenêtres ouvertes, ne s'assied jamais dans une salle d'attente... Pendant une crise, la boulimique recherche des aliments en fonction de leur richesse calorique et de leur caractère bourratif et peut ingurgiter 10 000 calories en une prise (10 croissants, 500 grammes de beurre, deux baguettes, deux paquets de pâtes...).

Il est plus difficile de diagnostiquer la boulimique, car il est rare qu'elle subisse une transformation physique et une perte de poids.

UN FESTIVAL À LA GLOIRE DE LA BELLE NATURE

Les Éco-notes illuminent la capitale des hamadites

● Les « Éco-notes » innovent en mettant en branle leur « 1^{er} projet éco-culturel à Béjaïa »

Le maître slogan de cet événement, plaidoyer d'envergure pour une « écologie appliquée, une écologie-culte », c'est « Une action, mille façons ».

Arslan-B

En partenariat avec « Esquisse design & communication » et aussi la Maison de la culture de Béjaïa, l'association culturelle et écotouristique « Les Aiguades », les « Eco-notes » organisent un festival au cours duquel se côtoieront, complémentaires et en parfaite symbiose comme dans une partition écrite pour un orchestre philharmonique, culture, écologie, musique et arts plastiques... L'événement se déroulera du 20 au 22 juin 2013 et aura pour arène la Maison de la culture, salles, hall, grande cour et esplanade, mais également les Aiguades et le Camp de la marine ! Vous verrez pourquoi et comment en continuant à lire...

Mais d'abord, c'est vrai ! Les « Eco-notes » c'est quoi ? C'est qui ?

Il s'agit d'une réunion de membres engagés et compétents, nous dit-on, dans des domaines tels l'écologie, la culture, l'événementiel, la communication ou encore l'associatif. « Nos actions se veulent à la fois humaines, citoyennes et solidaires », précisent les « Eco-notes » dont « les principaux acteurs sont originaires de Béjaïa, Alger et Toulouse ».

Le programme du festival : si celui-ci va nécessairement s'articuler autour d'un cycle de conférences, de séances de projection, d'expositions et autres concerts qui se dérouleront à la Maison

de la culture, il n'en demeure pas moins que « le grand rituel », le temps fort de l'événement consistera en le nettoyage de ces sites touristiques que sont « Les Aiguades » et « Le Camp de la marine ». Le but étant, en outre, de sensibiliser la population bâjaouie à l'impérieuse nécessité de n'avoir de cesse de protéger son environnement, sauvegarder la magnificence de sites touristiques ainsi que les vestiges archéologiques, historiques et ce, en s'organisant, en recourant à des opérations de nettoiement... Le volontariat, en somme, dans une atmosphère festive, créative, pourront pour qui et comment en continuant à lire...

De toute évidence, il faut aider ces bonnes gens... « Ce projet est ouvert aux soutiens financiers et moraux et ces appuis permettront de contribuer à un fonctionnement efficace et pérenne de notre stratégie », rappellent les « Eco-notes », ajoutant cet appel : « Nous sollicitons les autorités locales, les entreprises publiques et privées ainsi que les citoyens et autres particuliers bénévoles pour des gestes d'encouragement de nos actions... ». Ainsi, le 1^{er} jour s'intitule « Sensibilisation 1 000 mots », en même temps que le public aura à apprécier une exposition de photographies sur la thématique écologique, mais surtout : « L'exposition phare d'œuvres d'art plastique du talentueux Seif El-Islam Cherbal » (Maison de la culture de Béjaïa) à partir de 10h le jeudi 20 juin (2013).

A noter que grand nombre des œuvres de cet... avocat sont réalisées à partir de matériaux de récupération. Avocat et non moins écrivain-poète, Seif... (dont, un peu plus loin, quelques extraits d'un recueil de poèmes). Des conférences sont programmées entre 17h et 18h30, suivies de débats, sur le thème de l'écologie, ainsi que la projection d'un film documentaire et d'un court métrage entre 19h et 20h30 ce même premier jour du festival.

C'est le 2^e jour (vendredi 21 juin 2013), journée baptisée « Action 1 000 sacs », que s'effectuera l'opération d'envergure nettoyement des deux sites « Les Aiguades » et « Le Camp de la marine ». Tandis qu'un concert intitulé « 1000 notes » sur l'esplanade de la Maison de la culture est programmé en clôture de l'événement le 3^e et dernier jour, soit le samedi 22 juin 2013 de 18h30 à 20h30.

Extraits du recueil de poèmes et de réflexions philosophiques de Seif El-Islam Cherbal :



« Ces poèmes, je les ai écrits en trempant ma plume dans les cendres du passé, l'angoisse du présent et dans l'incertitude de l'avenir... « Absence : Goutte à goutte, mes larmes dessinent la douleur de l'absence de ce visage que le temps m'a interdit d'oublier, de ce regard satiné dans lequel je puisais chacune des vibrations de mon cœur, du paradis de tes yeux d'où j'ai cueilli toute ma poésie, poésie qui se résume en un mot : T'aime... ». Ou encore ce propos intitulé « Le rêve de nos Martyrs » : « Le rêve de nos Martyrs n'est pas de voir s'élèver de leurs cendres des monuments d'éloquence, mais, au contraire, de voir naître de leurs cendres des bras en acier... ». Eh oui, comme quoi, il n'existe pas de... barreau (x) entre l'avocat et l'art, la poésie... »

A.B.

FELIV

Des auteurs analysent l'influence des conflits politiques sur la littérature

L'influence des conflits politiques sur l'écriture romanesque et poétique a été analysée mardi à Alger par deux auteurs invités à la 6^e édition du Festival international de la littérature et du livre de jeunesse (Feliv), qui se tient depuis le 13 juin. Le poète algérien Khaled Ben Salah et le romancier irakien Muhsin Al Ramli ont évoqué l'impact de la violence des guerres et des conflits armés sur leurs œuvres respectives et leur influence déterminante sur l'orientation esthétique de leur écriture. Auteur de deux recueils de poésie aux éditions algériennes Ikhilaf, Khaled Ben Saleh a insisté sur la dimension « humaniste » de sa poésie, surtout lorsque celle-ci traite des conséquences - sur l'individu et la société - de la violence terroriste des années 1990 et les « crimes gratuits et incroyablement barbares » qu'elle a engendrés. Pour lui, cette dimension s'exprime dans l'importance accordée au « réel et à l'irréel » dans son écriture, seule capable, selon lui, de restituer fidèlement la « mémoire individuelle » de cette période douloureuse. « Il ne s'agit pas de glorifier la tristesse ou la mort », explique-t-il, mais de réussir à « communiquer la marque inconsciente » que ces années ont imprimée dans l'esprit des Algériens, dira-t-il, en évoquant le ton « élégiaque » de son recueil



de poésie « Miata wa ichrourn mitran mina el bay » (A cent vingt mètres de la maison, 2012).

Muhsin Al Ramli a, pour sa part, parlé de sa propre écriture romanesque et de celle des auteurs de son pays, liant à l'histoire millénaire de l'Irak qui n'a jamais connu la paix, ne serait-ce que dix années consécutives » ainsi qu'il l'a relevé. Pour l'auteur de « Hadaik ar-raïs » (Les jardins du président, 2012) - un roman inspiré par les événements qu'à connus son pays durant les cinquante

dernières années - le « véritable » écrivain se doit toujours d'être « du côté des victimes », en se focalisant sur les histoires « simples et personnelles » vécues lors des conflits. Le choix de « défendre les faibles en racontant leurs histoires propres », reste, pour le romancier, une manière de « défendre les valeurs humanistes de la littérature », contrairement au récit journalistique qui, lui, « ne parle des victimes de conflits qu'à travers des bilans numériques », dira-t-il. Muhsin Al Ramli évoquera aussi la « nécessité du recul » pour le romancier qui veut aborder les conflits, citant en exemple le nombre important de romans publiés aujourd'hui en Espagne, son pays d'adoption, sur la guerre civile du milieu des années 1930 dans la péninsule Ibérique. Quant à l'écrivain syrien Khaled Khalifa et la romancière turque Aslı Erdogan, qui étaient attendus à ce Feliv, ils ont finalement annulé leur déplacement en Algérie, en raison de « la situation politique qui prévaut dans leurs pays respectifs », ont expliqué les organisateurs. Le 6^e Feliv se poursuivra à Alger, Tizi-Ouzou et Tipasa jusqu'au 22 juin avec des rencontres littéraires, des spectacles de musique et des ateliers pour enfants.

APS

LES ÉCO-NOTES
www.leseconotes.wordpress.com
Festival éco-culturel

Expos
Seif el islam Cherbal
Slim ARDH

Projection
Action de nettoyage
Concert de clôture
Yousra Sid
Groupe Mazal
Haroune Freeman
Groupe LaNot

Béjaïa
Du 20 au 22 juin 2013
Maison de la culture

Partenaires
ESQUISSE Design & Communication | A.P.C. de Béjaïa | D.J.S. | Maison de la Culture de Béjaïa | Direction de la Culture de Béjaïa | candle | zigzag Toufqa | Kader Attia | APS

SOS VILLAGE D'ENFANTS DE DRARIA

Une formation de plongée au profit de douze enfants

Douze enfants de SOS Village d'enfants de Draria bénéficient depuis samedi dernier d'une formation de plongée d'une semaine, grâce à un projet intitulé «une mer, un avenir» a précisé un responsable de ce village.

La formation est réalisée par des bénévoles dont un moniteur de plongée français de l'association Solidarité plongée et de ceux de Decapalm (une structure professionnelle de plongée loisirs fondée en 2007 située à Aïn Taya, Alger-est).

«A travers ce projet, nous comptons livrer des diplômes de plongée pour ces enfants dont six filles, afin de leur procurer une qualification et une maîtrise pour une pratique en toute sécurité», a déclaré à l'APS, le directeur du vil-

lage Belhadji Abdelhamid. Il s'agit également de leur procurer des connaissances en matière de protection de l'environnement, pour en faire, par la suite, des «ambassadeurs actifs» de la protection des milieux sous-marins, en particulier des massifs coralliens, a-t-il ajouté.

Les enfants bénéficiaires de la formation dont l'âge varie entre 14 ans et 17 ans ont également eu droit à une conférence sur le corail et une initiation aux premiers secours par Solidarité plongée.



AÏN DEFLA

Une journée de sensibilisation sur les risques des intoxications alimentaires

Une journée de sensibilisation sur les risques des intoxications alimentaires durant la saison estivale a été organisée mardi à Aïn Defla, par la direction du Commerce au niveau de la wilaya.

Au cours de cette journée destinée aux responsables des bureaux d'hygiène des APC ainsi que des commissions de wilaya chargées de la lutte contre les maladies à transmissions hydriques (MTH), l'accent a été mis sur la nécessité de prendre des mesures pour diminuer l'ampleur des intoxications alimentaires en été. Lors de son intervention, le chef du service répression des fraudes de la direction du commerce de la wilaya de Aïn Defla, M. Bouchakor Abed, a indiqué que cette journée vient compléter le



travail de sensibilisation effectué par la caravane lancée récemment à travers les différentes régions de la wilaya. Rappelant l'importance du rôle des bureaux d'hygiène des APC au regard de leur relation directe avec la société civile, il a néanmoins sou-

ligné que la responsabilité du consommateur est non moins importante dans la prévention des intoxications alimentaires. Il a invité les citoyens à faire preuve de vigilance et de ne pas consommer n'importe quoi, appelant à l'instauration d'une véritable culture de la consommation pour lutter contre tous les comportements nuisibles à même de constituer une menace sur la santé publique.

Les responsables des bureaux d'hygiène des APC ont, de leur côté, déploqué l'absence de la réfrigération notamment lors des fêtes familiales célébrées durant l'été, augmentant par là même le nombre des intoxications alimentaires.

BATNA

Affluence remarquable à l'ouverture du 8^e Salon de l'enfance



Les enfants sont à l'honneur dans la salle des expositions de la maison de la culture Mohamed Laïd Al Khalfa de Batna, à la faveur du Salon de l'enfance dont la cérémonie d'ouverture a été marquée, mardi, par une affluence remarquable d'enfants accompagnés de leurs parents.

Réunissant des participants venus

de 16 wilayas, ce salon, initié par l'Association de l'enfance pour le travail éducatif et culturel, est un événement entièrement conçu pour les enfants. Il vise à promouvoir la place de l'enfant au sein de la société, mais aussi à lui permettre de devenir un citoyen à part entière en lui donnant l'envie de devenir un «acteur responsable

dans l'avenir», ont souligné les organisateurs.

Une série d'activités éducatives et scientifiques, dont des ateliers de photographie, de musique, de dessin et de coloriage, sont organisées dans le cadre de ce salon qui se poursuivra jusqu'à jeudi prochain.

En marge de cette manifestation, le responsable de l'Association de l'enfance pour le travail éducatif et culturel, M. Abdelaïz Bencib, a considéré que la famille doit accorder «une grande importance aux choix et aux tendances culturels et artistiques de l'enfant en lui proposant une grande variété de loisirs éducatifs».

M. Bencib a également souligné que ce salon ambitionne de permettre une plus grande ouverture de l'enfant sur son environnement, afin de développer sa sensibilité, d'autant qu'il possède «des aptitudes techniques et artistiques parfois insoupçonnées qui le préparent à choisir sa voie avec discernement».

SÉTIF

Sortie de promotion de l'Ecole de spécialisation sur hélicoptères, à Aïn Arnat

Quatre promotions de l'Ecole de spécialisation sur hélicoptères (ESH) d'Aïn Arnat sont sorties, mardi en fin d'après-midi, au cours d'une cérémonie présidée par le commandant des forces aériennes de l'Armée nationale populaire (ANP), le général-major Abdelkader Lounès.

Il s'agit de la 23^e promotion d'élèves-officiers en qualification sur hélicoptère MI 2, de la 12^e promotion d'élèves-officiers en qualification sur hélicoptère MI 17, de la 16^e promotion d'instructeurs sur hélicoptère MI 2 et de la 11^e promotion d'instructeurs sur hélicoptère MI 17.

La 23^e promotion d'élèves-officiers en qualification sur hélicoptère MI 2, constituée de 28 élèves, comprend deux pilotes de nationalité malienne et neuf autres formés pour le compte de la Dgns.

La cérémonie s'est déroulée en présence des autorités civiles et militaires de la wilaya de Sétif, ainsi que d'officiers supérieurs de l'ANP parmi lesquels le général Saïd Ziad, chef d'état-major de la 5^e Région militaire. Dans une allocution prononcée après le passage en revue des unités des forces aériennes par le général-major Lounès, le commandant de l'ESH, le colonel Zoubir Ourouabah, a notamment rappelé le mot d'ordre des promotions sortantes, en l'occurrence la nécessité d'une maintenance de qualité pour une consolidation de la sécurité de l'aviation. Il a également souligné que les promotions sortantes ont reçu une formation théorique et pratique dispensée au moyen de techniques modernes, leur permettant d'assumer pleinement les missions qui leur seront confiées dans le futur. Après la prestation de serment, la remise des grades et des certificats, les promotions formées ont été baptisées du nom du Chahid Abdellahmid Rahal, tombé au champ d'honneur le 15 février 1960. Des exhibitions militaires, au sol et en hélicoptères, ont été exécutées par les promotions sortantes à l'issue de cette cérémonie. L'ESH dont la première promotion de pilotes d'hélicoptères est sortie en 1989, est construite sur le site d'un ancien aéroport militaire de l'armée d'occupation. Elle a formé près de 1 100 pilotes dont certains issus plusieurs pays frères et amis dont la Palestine, le Sénégal, le Niger et le Mali.

ORAN

Cérémonie de sortie de quatre promotions de l'ESAM

Une cérémonie de sortie de quatre promotions d'officiers de l'Ecole supérieure de l'administration militaire (Esam) a été organisée, mardi à Oran. Il s'agit de la 57^e promotion de la session perfectionnement, de la 2^e promotion spécialisée dans l'administration militaire, de la 10^e promotion de la formation spéciale et enfin de la 3^e promotion des élèves officiers actifs formés selon le système LMD.

La cérémonie a été présidée par le général-major Hadji Zerhouni, directeur central de l'intendance au ministère de la Défense nationale, en présence d'officiers supérieurs de l'Armée nationale populaire et de nombreux invités. A cette occasion, le général-major Hadji Zerhouni a inspecté les promotions sortantes avant de procéder à la remise des grades et diplômes aux élèves officiers majors de promotion dont certains issus de pays frères et amis. Il a également baptisé ces promotions du nom du Chahid Zahour Mohamed, plus connu sous le nom de Yamani Abdelkhalek. Dans une allocution prononcée à l'occasion, le Commandant de l'Esam, le colonel Hamid Meftah, a souligné la qualité des formations militaire et scientifique assurées à ces promotions leur permettant d'être à la hauteur des missions qui leur seront confiées dans leurs unités d'affectation respectives.

Le commandant de l'Esam a également appelé les élèves sortants à défendre avec abnégation la souveraineté du pays, sa stabilité et sa sécurité avant de saluer les efforts consentis par les encadreurs et les enseignants universitaires qui ont assuré les différents programmes de formation durant cette année.

Après une parade militaire exécutée par des élèves de l'école, le général-major Hadji Zerhouni a procédé à l'inauguration de la salle tactico-logistique de l'Ecole et suivi un exposé sur une application développée par les cadres de l'établissement en matière de gestion et de suivi de la bibliothèque. Une distinction a été remise par le général-major Hadji Zerhouni à la famille du Chahid, tombé au champ d'honneur en 1958, aux frontières algéro-marocaines, lors d'une attaque visant la ligne Morice.

APS

USA - AFRIQUE

Washington nomme son nouvel émissaire pour la région des Grands Lacs

L'administration Obama a nommé mardi un nouvel envoyé spécial pour la région des Grands Lacs en Afrique et la République démocratique du Congo (RDC).

«Comme tout le monde ici le sait, la souffrance dans la région des Grands Lacs en Afrique et la crise en cours dans la partie est de la République démocratique du Congo continue de tous nous troubler», a indiqué le secrétaire d'Etat John Kerry lors d'un point de presse donné au département d'Etat.

«Nous sommes convaincus que nous devrions aider les parties à trouver un chemin vers une paix durable, une cessation permanente des hostilités, le désarmement et la démobilisation du M23, la responsabilité pour les violations des droits de l'homme et enfin une destruction des barrières entre l'aide humanitaire et les civils qui en ont besoin», a-t-il lancé.

En février dernier, onze pays africains ont signé un accord de paix visant à lutter contre les groupes rebelles armés comme le M23 et à rétablir la paix dans la région.

M. Feingold succède à Barrie Walkley, qui occupait le poste depuis décembre 2011.

NIGERIA:

Neuf étudiants tués lors de l'attaque d'une école

Neuf étudiants ont péri dans l'attaque de leur école de Maiduguri, capitale de l'Etat de Borno, dans le nord-est du Nigeria, et tief de Boko Haram, par des hommes en armes qui ont ouvert le feu, ont indiqué mardi des habitants.

Les représentants des forces de l'ordre n'ont pu être joints immédiatement pour commenter cette attaque, survenue lundi après-midi dans un établissement privé du quartier de Jajeri, dans la banlieue de Maiduguri.

Peu après le début de l'examen de fin d'année, «les hommes de Boko Haram sont entrés et se sont mis à tirer dans tous les sens dans le hall d'examen», a déclaré Mohammed Saleh, parent d'un des défunts, cité par l'agence française AFP.

«Neuf étudiants ont été tués sur le coup, c'est ce que nous ont rapporté les représentants de l'école aujourd'hui, quand ils sont venus nous présenter leurs condoléances», a-t-il précisé.

«J'étais à l'intérieur de l'école, lundi après-midi, quand j'ai entendu des coups de feu», a rapporté à l'AFP David Buba, un étudiant. «J'ai vu les gens courir et je me suis caché jusqu'à ce que je voie des cadavres évacués du hall d'examen 30 minutes plus tard». Selon des témoignages, une autre attaque de Boko Haram s'est produite dans une communauté de pêcheurs au bord de la rivière Alau, à 10 kilomètres de Maiduguri, mais on ignore à quel moment elle est survenue et le nombre exact de victimes qu'elle a fait.

APS

MALI:

L'accord entre pouvoir malien et rebelles touareg largement salué à Bamako et à l'étranger

L'accord entre le pouvoir malien de transition et les rebelles touareg occupant Kidal (nord-est du Mali) a été bien accueilli par les Maliens mais aussi par la communauté internationale y voyant «une avancée significative» dans le processus de stabilisation en cours dans ce pays du Sahel.



Signé mardi à Ouagadougou, l'accord qui prévoit notamment le retour de l'armée à Kidal en prévision de la présidentielle du 28 juillet, a été perçu par de nombreux responsables maliens comme un «pas important» pour le Mali qui a connu une grave crise en 2012 marquée par le coup d'Etat contre le président Amadou Toumani Touré, et la prise du Nord par des groupes terroristes. «C'est un véritable espoir de paix. Nous allons dans le bon sens», s'est félicité Boubacar Touré, un responsable de l'Alliance pour la démocratie au Mali (Adéma), un des principaux partis de ce pays.

L'accord de Ouagadougou a aussi été salué par Amadou Koita, président du Parti socialiste et membre du Front uni pour la défense de la République et de la démocratie (FDR), coalition de formations politiques opposées au putsch du 22 mars 2012. «Il signifie la libération totale du Mali», a-t-il estimé. Les signataires du document baptisé «Accord préliminaire à l'élection présidentielle et aux pourparlers inclusifs de paix au Mali», s'en sont également félicités. L'accord traduit «le début de la réconciliation» entre Maliens et sera «un tremplin vers un Mali nouveau», a assuré le ministre malien de l'Administration territoriale, le colonel Moussa Sinko Coulibaly. Il doit être «un point de départ pour rebâtir une nation avec toutes ses composantes ethniques», a estimé Mahamadou Djeri Maïga, vice-président du Mouvement national de libération de l'Azawad (MNL) appelant à «tourner la page de la haine».

Une médiation burkinabé réussie

Aux yeux du médiateur de la crise malienne, le président burkinabé Blaise Compaoré, l'accord sur Kidal «ouvre la voie à des pourparlers inclusifs visant l'établissement d'une paix définitive, la sécurité sur toute l'étendue du territoire national et la réconciliation de la nation

maliennes avec elle-même». M. Compaoré a, en outre, félicité toutes les parties concernées «pour le sens élevé de la responsabilité et le profond attachement à la résolution de la crise dans le nord du Mali par des moyens pacifiques, dont elles ont fait montre tout au long des intenses discussions», tenues pendant dix jours à Ouagadougou. L'accord crée, selon le facilitateur, «les conditions politiques et sécuritaires essentielles pour la tenue de la présidentielle, point fort du processus de mise en place des institutions légitimes, démocratiques et stables en République du Mali».

Grande satisfaction à l'étranger

L'accord signé par le ministre malien de l'Administration territoriale, le colonel Moussa Sinko Coulibaly, et par Bilal Ag Acherif et Algabass Ag Intalla au nom des deux groupes touareg, le MNLA et le Haut conseil pour l'unité de l'Azawad (HCUA) a été salué par Alger et Madrid. «Nous ne pouvons pas aujourd'hui ne pas évoquer, ensemble, avec satisfaction la signature de l'accord entre les parties maliennes qui a pour objectif de préparer l'élection présidentielle au Mali, prévue pour le 28 juillet», a indiqué le ministre des Affaires étrangères, M. Mourad Medelci qui animait mardi à Alger un point de presse conjoint avec son homologue espagnol, José Manuel García-Margallo. Pour sa part, M. García-Margallo a qualifié la signature de cet accord de «très bonne» nouvelle. «Il y a quelque semaines la signature d'un tel accord n'était pas évidente», a-t-il déclaré. A l'ONU, le secrétaire général, M. Ban Ki-moon, s'est dit «encouragé» par l'engagement des parties maliennes en faveur de la réconciliation nationale et de la résolution des différends par le dialogue», les exhortant à s'atteler immédiatement à la mise en œuvre de l'accord de Ouagadougou. M. Ban a aussi salué la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (Cédéao) pour ses ef-

forts de médiation, qui ont été menés par le président Compaoré et le président Goodluck Jonathan (Nigeria) avec l'appui de l'Union africaine (UA) et de l'ONU. Le représentant spécial de l'ONU pour le Mali, Bert Koenders, a, quant à lui, indiqué que la signature de cet accord représentait «une avancée significative dans le processus de stabilisation en cours au Mali». Il a aussi avancé qu'à partir du 28 juillet, une importante force de maintien de la paix des Nations unies se mettra en place graduellement au Mali si le Conseil de sécurité le décide lors de sa prochaine réunion sur le Mali le 25 juin en cours.

La France, qui a lancé en janvier l'opération militaire, à la demande de Bamako, pour chasser les groupes terroristes qui occupaient le nord du Mali, s'est félicitée d'une «avancée majeure dans la sortie de crise». Par la voie de la chef de la diplomatie de l'Union européenne, Catherine Ashton, l'UE a salué «un accord historique», et promis de «rester aux côtés de tous les Maliens pour faciliter sa mise en œuvre». Outre le retour de l'armée malienne à Kidal, l'accord de Ouagadougou prévoit un cessez-le-feu, et un cantonnement des rebelles touareg sur des sites de regroupement. Mais le désarmement n'interviendra qu'une fois signé un accord «global et définitif de paix» entre les nouvelles autorités installées après la présidentielle, d'une part, et les communautés et groupes armés du Nord, d'autre part. L'accord doit aussi permettre le déroulement de l'élection présidentielle dont le premier tour est prévu pour le 28 juillet, un scrutin jugé crucial par la communauté internationale en vue d'aider le Mali à sortir de la plus grave crise de son histoire. En vue de l'élection, les forces de défense et de sécurité malien doivent entamer «dans les meilleurs délais» un «déploiement progressif» dans la région de Kidal, tandis que des éléments précurseurs seront envoyés dans la ville elle-même «sans délai».

Alger et Madrid se félicitent de la signature de l'accord entre les autorités malientes et les rebelles touareg

L'Algérie et l'Espagne se sont félicitées mardi à Alger de la signature de l'accord entre les autorités malientes et les rebelles touareg à même de permettre la tenue au Mali de l'élection présidentielle prévue le 28 juillet prochain.

Le ministre des Affaires étrangères, Mourad Medelci, qui animait un point de presse conjoint avec son homologue espagnol, José Manuel García-Margallo à l'issue de leur entrevue, a exprimé sa «grande satisfaction» après la signature de cet accord entre les parties malientes.

«Nous ne pouvons pas aujourd'hui ne pas évoquer, ensemble, avec satisfaction la signature de l'accord entre les parties malientes qui a pour objectif de préparer l'élection présidentielle au Mali, prévue pour le 28 juillet», a indiqué M. Medelci. Il a exprimé, au nom du gouvernement algérien, sa «grande satisfaction» quant à la signature de cet accord, souhaitant qu'il soit un «point de départ d'un processus ouvert pour un dialogue inclusif qui permettra au peuple malien de se ressouder. Un peuple désireux plus que tout de consolider son unité nationale et préserver l'intégrité de son territoire dans le respect de ses valeurs». Pour sa part, M. García-Margallo a qualifié la signature de cet accord de «très

bonne» nouvelle. «Il y a quelque semaines la signature d'un tel accord n'était pas évidente», a-t-il déclaré avant de rappeler que son pays avait participé à l'offensive militaire au Mali à travers l'envoi de formateurs et de moyens logistiques.

Le pouvoir malien et les rebelles touareg occupant le nord du Mali ont signé mardi à Ouagadougou au Burkina-Faso un accord à même de permettre la tenue de l'élection présidentielle prévue le 28 juillet.

Obtenu par l'intermédiation du président burkinabé Blaise Compaoré, l'«Accord préliminaire à l'élection présidentielle et aux pourparlers inclusifs de paix au Mali» a été signé, pour Bamako, par le ministre malien de l'Administration territoriale, le colonel Moussa Sinko Coulibaly, et par Bilal Ag Acherif et Algabass Ag Intalla au nom des deux groupes touareg, le Mouvement national de libération de l'Azawad (MNLA) et le Haut conseil pour l'unité de l'Azawad (HCUA). Le désarmement des touareg ne doit intervenir qu'une fois signé un accord «global et définitif de paix» entre les nouvelles autorités installées après la présidentielle, d'une part, et les communautés et groupes armés du Nord, d'autre part.



LIGUE ARABE Réunion hier des délégués permanents du Conseil

Le Conseil de la Ligue arabe a tenu, hier, une réunion au niveau des délégués permanents en présence du secrétaire général Nabil Al-Arabi pour examiner les propositions et recommandations contenues dans le rapport de la commission indépendante de haut niveau présidée par M. Lakhdar Brahimi, ancien ministre algérien des Affaires étrangères.

Dans des déclarations à la presse, le secrétaire général adjoint de la Ligue arabe, M. Ahmed Benelli a indiqué, mardi, que «la réunion se penchera sur l'examen des décisions de Doha relatives au développement de la Ligue arabe à la lumière du rapport présenté par la commission indépendante.

L'ONU appelle à l'urgence du règlement du conflit israélo-palestinien

Le sous-secrétaire général aux Affaires politiques de l'ONU, M. Oscar Fernandez-Taranco, a affirmé mardi que dans un contexte régional marqué par l'escalade de la crise en Syrie, il ne fallait pas perdre de vue le conflit israélo-palestinien dont la résolution n'en est pas moins urgente. M. Fernandez-Taranco s'exprimait devant la Réunion internationale des Nations unies à l'appui de la paix israélo-palestinien tenue mardi et hier à Pékin (Chine) et organisée par le Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien.

Selon lui, l'espérance n'a pas été renouvelée et traduit en actes par les parties, en appuyant ces dernières à s'abstenir de toute action qui pourrait entraîner la reprise de négociations. Jugeant «cruciales» les semaines à venir, le sous-secrétaire général aux Affaires politiques

s'est dit «profondément troublé» par la poursuite par Israël des colonies de peuplement en Cisjordanie, illégales au regard du droit international.

«Israël doit s'acquitter de ses obligations en vertu de la Feuille de route, geler toutes les activités de colonisation et démanteler les postes avancés de peuplement érigés après 2001», a insisté M. Fernandez-Taranco, qui a estimé que la situation prévalant à El-Qods Est était particulièrement inquiétante. Il a également soutenu que des mesures de restauration de la confiance entre les parties, un horizon politique dégagé, un Etat palestinien viable et une amélioration des conditions de vie des Palestiniens étaient les conditions nécessaires pour permettre des avancées dans le processus de paix.

Estimant que la situation à Gaza est «alarmante», M. Fernandez-Taranco a

demandé l'ouverture de tous les points d'entrée pour cette ville afin de permettre la libre circulation des personnes et des biens. Par ailleurs, il a fait part des risques qui s'ensuivraient si l'opportunité qui s'est ouverte pour la paix dans la région ne serait pas saisie.

«Faisons de 2013 une année d'avancées pour le processus de paix israélo-palestinien», a espéré le sous-secrétaire général aux Affaires politiques. Le Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien a été créé en 1975 par l'Assemblée générale de l'ONU.

Chargé de suivre la situation en gardant à l'étude la question de Palestine, le Comité a vu son programme de travail progressivement élargi, incluant notamment l'organisation de réunions avec la société civile et de conférences internationales dans toutes les régions.

USA - ALLEMAGNE Obama à Berlin

Barack Obama est arrivé mardi soir à Berlin où il a rencontré hier la chancelière Angela Merkel et a prononcé un grand discours en plein air, Porte de Brandebourg.

M. Obama arrivait d'Allemagne du Nord où il avait participé à un sommet du G8. Cette visite intervenait à une semaine du 50^e anniversaire de celle de John F. Kennedy dans la ville alors divisée par

le Mur, lors de laquelle le président américain avait lancé son célèbre «Ich bin ein Berliner» qui avait bouleversé les Allemands.

Hier, M. Obama devait commencer sa journée chez son homologue allemand Joachim Gauck, avant de se rendre à la chancellerie. Une conférence de presse avec Mme Merkel a eu lieu après leur entretien et avant un dé-

jeuner commun.

Après un grand discours devant 4.000 invités Porte de Brandebourg, symbole de l'Allemagne réunifiée, il a rencontré Peer Steinbrück, le candidat social-démocrate pour ravir la place de Mme Merkel à la chancellerie après les législatives de septembre. Obama a quitté Berlin hier soir.



AFGHANISTAN 4 soldats américains tués dans une attaque contre une base

Quatre soldats américains ont été tués mardi en Afghanistan dans une attaque menée par des insurgés contre la base aérienne de Bagram.

Les soldats ont été tués par des tirs de roquette ou de mortier, a annoncé un responsable américain de la défense, qui s'exprimait sous couvert de l'anonymat.

L'annonce de ces décès intervient quelques heures après que les talibans aient annoncé leur intention de renouer le dialogue avec le gouvernement afghan et les Etats-Unis, le jour où le gouvernement afghan a officiellement repris le contrôle de la sécurité de son pays à la place de la force de l'Otan (Isaf), laquelle retirera la grande majorité de ses 100.000 soldats d'ici la fin 2014. Les soldats américains sont encore environ 66.000 dans le pays.

APS

ETATS-UNIS La surveillance d'internet a permis de déjouer plus de 50 attentats terroristes

Le directeur de l'Agence américaine de sécurité (NSA), le général Keith Alexander, a affirmé mardi devant le Congrès que les deux programmes américains de surveillance des communications téléphoniques et d'internet avaient permis de déjouer plus d'une cinquantaine d'attaques terroristes potentielles depuis le 11 septembre 2001, dont deux visaient la Bourse et le métro de New York.

Auditionné par la commission du renseignement de la Chambre des représentants suite à la divulgation de l'existence de ces deux programmes par un ex-technicien de la NSA, le général Alexander a dévoilé quelques détails sur ces attentats potentiels contre les Etats-Unis et d'autres pays, tout en défendant ses méthodes de surveillance les considérant comme «essentielles» dans la lutte contre le terrorisme. «Ces programmes sont extrêmement précieux pour protéger notre pays et assurer la sécurité de nos alliés», a déclaré M. Alexander. Le patron de la NSA ainsi que le directeur adjoint du FBI, Sean Joyce, également présent à cette audition, ont précisé au Congrès que grâce à ce système de surveillance, les services de renseignement américains ont pu identifier et localiser, en 2009, un extrémiste au Yémen qui était souvent en contact avec un individu résidant dans la ville américaine du Kansas, aux fins d'élaborer et d'exécuter un plan d'attaque à la bombe contre Wall Street (New York).

Les renseignements recueillis à travers le programme de la NSA pour surveiller les appels téléphoniques entre les Etats-Unis et l'étranger par le biais d'un opérateur téléphonique américain ont également permis aux enquêteurs antiterrorisme du FBI à mettre la main sur un financier du terrorisme vivant à San Diego, qui soutenait les groupes extrémistes en Somalie, ont soutenu les deux responsables.

Alors que cette affaire d'écoutes téléphoniques et de filature à travers internet fait l'objet de critiques par les défenseurs américains des libertés civiles ainsi que par l'Union européenne, le général Alexander a tenté de faire comprendre que lorsqu'il s'agit de la sécurité des Etats-Unis, la violation de la vie privée devient parfois incontournable.

«En tant qu'Américains, nous apprécions notre vie privée et nos libertés civiles. Mais en tant qu'Américains, nous apprécions aussi notre sécurité», a-t-il fait valoir. A ce propos, il a soutenu qu'au cours des années qui ont suivi les attentats du 11 septembre 2001, les Etats-Unis ont pu vivre dans une sécurité relative grâce aux efforts engagés par la communauté du renseignement. A rappeler que dans le cadre d'un programme appelé «PRISM», dont l'existence a été révélée récemment par un ancien agent de la NSA qui se trouve actuellement à Hong Kong, la NSA et le FBI peuvent avoir un accès direct aux courriels et conversations audio et vidéo des internautes à travers les serveurs des grandes firmes technologiques telles que Google, Facebook, Apple ou Microsoft.

Le président Barack Obama avait soutenu que la sécurité des Etats-Unis contre le terrorisme ou d'autres menaces ne pourrait être totalement assurée sans enfreindre certaines règles telles que celles qui touchent à la vie privée, tout en admettant la nécessité de trouver un «juste équilibre» entre les impératifs de la sécurité nationale et les libertés civiles.

Programme du Jeudi 20 Juin 2013



08h00 : bonjour d'algérie "direct"
 09h30 : dar da meziane II (14) rediff
 10h00 : azhar oua hikayet (12)
 10h30 : bouhairet e'chabout (27)
 11h00 : culture club "rediff"
 12h00 : journal en français+météo
 12h25 : oua yabqa el hob (70)
 13h40 : rahalat bahria (05)
 14h35 : nour ayni (01)
 15h20 : lé zimmigri
 17h00 : tarikh oua hadhara (15)
 17h20 : takder tarbab n°165
 18h00 : journal en amazigh
 18h20 : dar da meziane II (15)
 18h45 : 50 ans, 50 femmes
 19h00 : journal en français+météo
 19h30 : khenchela
 20h00 : journal en arabe
 20h45 : kindy
 22h20 : global food "sandwich"
 23h05 : festival de la musique andalouse
 oohoo : journal en arabe



06h45 MagazineTFou
 07h25Météo
 07h30 MagazineTéléshopping
 08h15Météo
 08h25 DivertissementSecret Story
 09h20 SérieAu nom de la vérité
 09h30 SériePetits secrets entre voisins
 10h20 SériePetits secrets entre voisins
 10h55 MagazinePetits plats en équilibre
 11h00 JeuLes douze coups de midi
 11h50 MagazineL'affiche du jour
 12h00 Journal
 12h40 MagazinePetits plats en équilibre
 12h50Météo
 12h55 SérieLes feux de l'amour
 13h55 FilmFlirt à Hawaii
 15h30 DivertissementQuatre mariages pour une lune de miel
 16h20 JeuBienvenue chez nous
 17h15 DivertissementSecret Story
 18h05 JeuMoney Drop
 18h55Météo
 19h00 Journal
 19h35 Magazine1001 questions santé
 19h37Météo
 19h40 SérieNos chers voisins
 19h50 SérieFalcoInédit
 20h45 SérieFalco
 21h50 SérieNew York Unité Spéciale
 22h35 SérieNew York Unité Spéciale



06h10 MagazineTélématin (suite)
 07h00 Journal
 07h10 MagazineTélématin (suite)
 08h05 MagazineDans quelle éta-gère
 08h10 SérieDes jours et des vies
 08h30 SérieAmour, gloire et beauté
 08h55 MagazineC'est au programme
 09h55Météo outremer
 10h00 JeuMotus
 10h30 JeuLes Z'amours
 11h00 Tout le monde veut prendre sa place
 11h55Météo 2
 12h00 Journal
 12h49 MagazineCap Méditerranée
 12h50Météo 2
 12h52 MagazineConsomag
 13h00 MagazineToute une histoire
 14h35 MagazineComment ça va bien !
 15h50 MagazineCôté Match
 15h55 MagazineDernier recours
 16h20 MagazineLe jour où tout a basculé
 16h45 CD'aujourd'hui
 16h50 On n'demande qu'à en rire
 17h40 JeuMot de passe
 18h20Météo 2
 18h25 JeuN'oubliez pas les paroles
 19h00 Journal
 19h40Météo 2
 19h44 MagazineMon parcours gagnant
 19h45 MagazineEnvoyé spécial
 21h15 MagazineComplément d'enquête
 22h15 MagazineSolitaire du Figaro

22h19 MagazineImage du jour
 22h20 TelefilmAprès moi



06h40 Dessin animéLes nouvelles aventures de Peter Pan
 07h30 SérieAngelo la débrouille
 07h40 JeunesseC'est bon !
 07h45 Des histoires et des vies (1ère partie)
 08h00 Des histoires et des vies (2e partie)
 09h35 Edition de l'outre-mer
 09h45 MagazineConsomag
 09h50 MagazineMidi en France
 10h55Météo
 11h00 12/13 : Journal
 11h55 MagazineMétéo à la carte
 12h45 MagazineSi près de chez vous
 13h10 MagazineSi près de chez vous
 13h45 JeuKeno
 13h55 Questions au gouvernement
 15h10 JeuDes chiffres et des lettres
 15h50 JeuHarry
 16h20 MagazineUn livre, un jour
 16h30 JeuSlam
 17h10 JeuQuestions pour un champion
 18h00 19/20 : Journal
 18h55Météo
 19h00 MagazineTout le sport
 19h10 MagazineEt si on changeait le monde
 19h15 SériePlus belle la vie
 19h40 MagazineAu plus près du Tour
 19h45 MusiqueMusiques en fêteDirect
 22h43 DocumentaireCap Méditerranée
 22h45Météo
 22h48 MagazineParlons passion
 22h50 Grand Soir 3



05h55 MagazineLa matinale
 07h25 FilmCe qui vous attend si vous attendez un enfant
 09h07 DivertissementSophie et Sophie
 09h10 DivertissementMade in Groeland
 09h30 La semaine de Gaspard Proust
 09h35 FilmNot About Us
 09h40 SérieVikings
 10h25 SérieVikings
 11h10 DivertissementLes Guignols de l'info
 11h20 MagazineLa nouvelle édition 1ère partie
 11h45 MagazineLa nouvelle édition
 13h00 FilmBel Ami
 14h40 DivertissementZapping
 14h50 MagazineSpécial investigation
 15h40 TelefilmChicago la pègre
 17h15 SérieLes Simpson
 17h45 Le JT
 18h05 MagazineLe grand journal
 19h05 DivertissementLe petit journal
 19h30 MagazineLe grand journal, la suite
 19h55 SérieHomelandInédit
 21h40 SérieWorkingirls
 22h00 Série30 Rock



06h50 SérieMartine
 07h20 SérieLes p'tits diables
 07h40Météo
 07h45 MagazineM6 boutique
 08h55Météo
 09h00 JeuLes reines du shopping
 10h00 SérieDesperate Housewives
 11h40Météo
 11h45 Le 12.45
 12h05 SérieScènes de ménages
 12h40Météo
 12h45 TelefilmTom, Dick & Harriet
 14h35 SérieDrop Dead Diva
 15h25 JeuLes reines du shopping
 16h35 JeuUn dîner presque parfait
 17h45 Magazine100 % mag
 18h40Météo
 18h45 Le 19.45
 19h05 SérieEn famille
 19h50 Jamel et ses amis au Marrakech du rire 2013Inédit
 22h00 Jamel et ses amis au Marrakech du rire 2012

TÉLÉ

La sélection



19h50



Falco

Résumé

En 1991, Alexandre Falco, jeune officier de police marié et père d'une petite fille, prend une balle dans la tête lors d'une intervention qui dérapé. Il sombre. En 2013, il ouvre les yeux dans son lit d'hôpital. Il pense avoir été inconscient quelques jours. Il découvre qu'il a été dans le coma durant 22 ans. L'époque n'est plus la même. Sa femme a refait sa vie. Sa fille est adulte. Il est mis à la retraite d'office. Le monde de Falco a volé en éclats. A sa sortie d'hôpital, bien décidé à reconstruire sa vie pièce par pièce, Falco porte secours à une jeune femme. Confronté avec son attaquant, il est mis en cellule. Le lendemain, la jeune femme est assassinée. Falco, soupçonné, décide de blanchir son nom. Quitte à y laisser sa peau....



19h45

Envoyé spécial



Résumé

Au sommaire :
 Textile : mode toxique ?

70 % des vêtements vendus en Europe sortent des usines asiatiques. Dans quelles conditions sont-ils confectionnés ? Pendant cinq mois, une équipe de journalistes a enquêté sur les produits utilisés pour fabriquer ces articles. Substances chimiques, perturbateurs endocriniens, les usines ont souvent recours à des produits bannis par la réglementation européenne. Au Bangladesh, ils ont remonté le fil des produits utilisés par les sous-traitants pour teindre les vêtements. Dans certains villages du sud de l'Inde, les cancers et l'infertilité atteignent des taux record. En France, des vendeurs de vêtements tombés malades et des acheteurs intoxiqués par leurs habits témoignent. 2e sujet à déterminer



19h45

Musiques en fête



Résumé

Pour sa troisième édition sous le parrainage de Ruggero Raimondi, les Chorégies d'Orange mettent à l'honneur des compositeurs comme Verdi, Rossini, Wagner, Bizet, Delibes, Gounod et Massenet. Les musiciens de l'Orchestre national de Montpellier Languedoc-Roussillon, dirigé par Luciano Acocella, accompagnent les grands noms et la jeune génération de la scène lyrique, parmi lesquels les sopranos Julie Cherrier, Patricia Ciofi, ou encore les ténors Jean-Pierre Furlan, Vittorio Grigolo et Florian Laconi. Un chœur régional, composé des choeurs de Nice, Montpellier, Toulon et Avignon, se joint à eux. Des artistes populaires de la variété française sont également de la fête : Nicoletta, Laurent Gerra et Michel Leeb.



19h55

Homeland



Résumé

Brody se retrouve à nouveau prisonnier mais, cette fois, il l'est sur le sol américain. La CIA espère lui soutirer le plus d'informations possibles. Après son acte irréfléchi, Carrie est obligée de jouer les seconds rôles. Peter Quinn dirige l'interrogatoire. Pour la première fois, Brody craque. Il admet que le terroriste Abu Nazir prépare une attaque sur le sol américain, mais il ignore la nature exacte de l'opération. Pendant ce temps, Estes s'occupe de maintenir Jessica hors de leur piste et met en place une version officielle pour expliquer la disparition de Brody. Par ailleurs, la relation entre Dana et Finn prend une nouvelle dimension au cours d'une soirée très particulière...



19h50

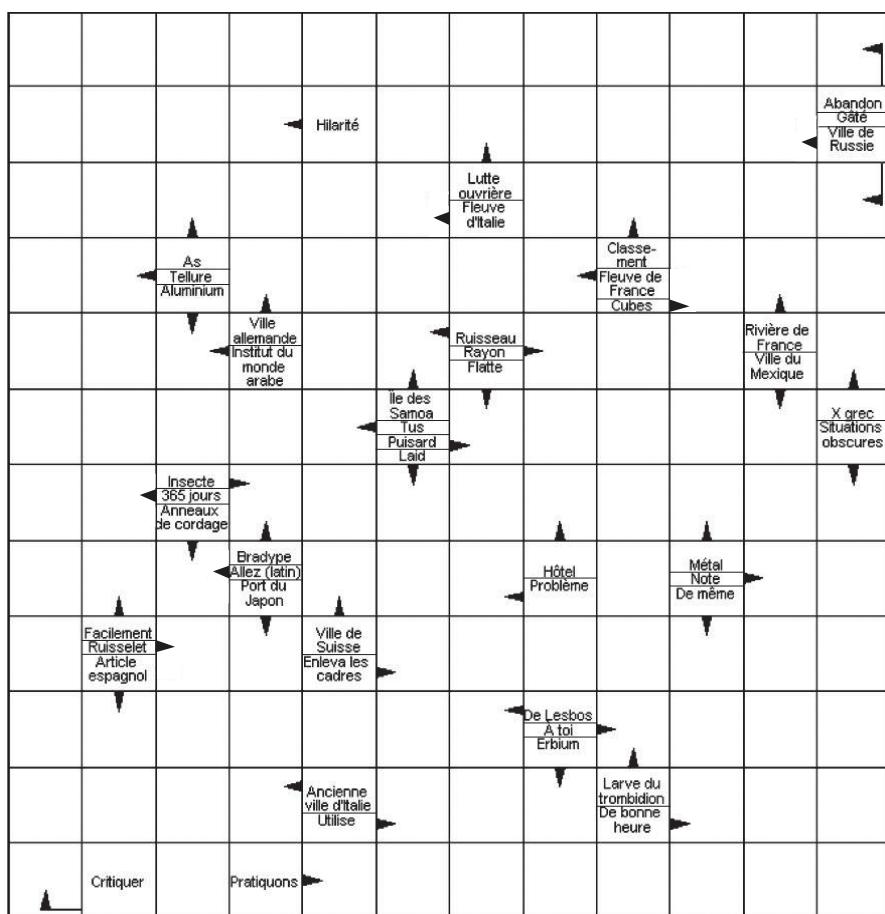
Jamel et ses amis au Marrakech du rire 2013



Résumé

A l'occasion de la troisième édition du Festival International du Marrakech du Rire, Jamel Debbouze est de retour accompagné sur scène de la crème de l'humour pour un spectacle totalement inédit et toujours plus surprenant. Devant des milliers de spectateurs rassemblés dans le majestueux décor du Palais Badia au Maroc, Jamel présente de nouveaux sketches écrits spécialement pour l'occasion. Il est entouré, entre autres, de Franck Dubosc, Anthony Kavanagh, Kev Adams, Michael Youn, Audrey Lamy, Jonathan Lambert, Ary Abittan, Rachid Badouri, Jeremy Ferrari, mais aussi Malik Benthalha, Amel Bent, Kamel le magicien et plein d'invités-surprises, tous réunis pour un show inoubliable...

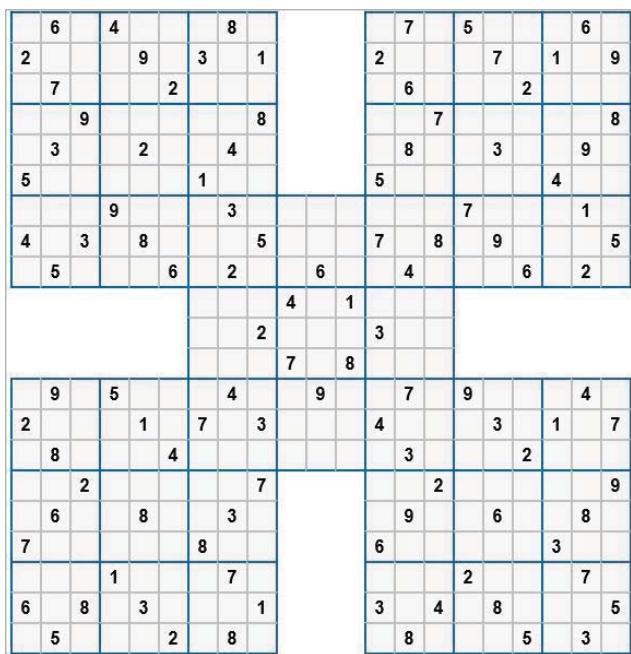
Mots fléchés n°303



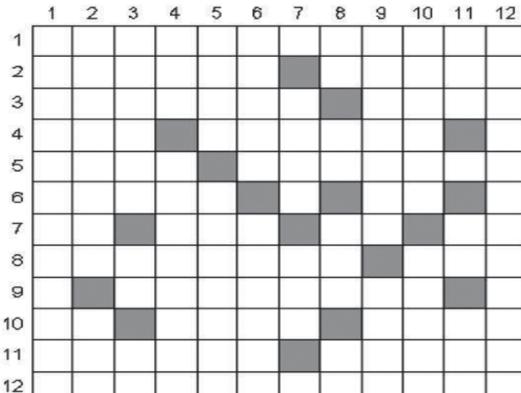
Samouraï-sudoku n°303

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standards du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



Mots croisés n°303



Horizontalement:

1. Pruderie
2. Planète - Aigres
3. Mesure d'avoine pour un cheval - En compagnie de
4. Ville du Pérou - Spectacle
5. Punaise d'eau - Ensemble des instrumentistes accompagnateurs, dans un concerto grosso
6. Ville d'Italie - Einsteinium
7. Silicium - Riv. de Roumanie - Tour - Simon
8. Épiphyte - Baie des côtes de Honshu
9. Décliner
10. Infinitif - Addition - Gamin de Paris
11. Tend des filets pour prendre des oiseaux - Tête
12. Personnes ayant leurs résidences habituelles à l'étranger

Verticalement:

1. Introduction dans les lignes téléphoniques, de bobines d'auto-induction pour améliorer la transmission de la parole
2. Taux d'acide mique dans le sang - Dans le nom de la capitale du Brésil
3. Indique qu'à un certain endroit d'un morceau de musique il faut reprendre au début - Radium - Étain
4. Fille de Cadmos - Retarder
5. Objectifs - Médicament dont l'alcool est l'excipient
6. Saule - Laine qu'on retire en tondant (pl)
7. Candide - Racaille
8. Déca- - Neptunium - Adj. possessif - Cadmium
9. Amaigrir - Individu
10. Souhaitées - Nom donné à la Nouvelle-Guinée par l'Indonésie
11. Colère - Problème - Trinitrotoluène
12. Tromperies

MEETING INTERNATIONAL D'ALGER

Domination des Algériens, Marocains et Français

Les athlètes algériens, marocains et français ont dominé les épreuves du meeting international d'athlétisme d'Alger disputé mardi soir au stade annexe du complexe Mohamed-Boudiaf, qui a été crédité d'un niveau «très moyen», selon les techniciens présents.

Les Algériens ont remporté les épreuves du 1 500 m (dames), le 3 000 m steeple (messieurs), le 200 m (dames) et le 400 m haies (messieurs). Bouali Souheir a gagné la course du 200m en (23.26), suivie de la Marocaine Griou (24.80) et d'une autre algérienne, Louahla Souheir (24.98). Bettiche Amina a fait de même en terminant la course du 1 500 m en tête avec un temps de (4:20.26), devant la Tunisiennes Jerfel Hallouma (4:25.12) et Sifi Nabil (Algérie).

Pour sa part, le champion arabe algérien Abdelmajed Touil (3 000 m steeple) a surclassé ses concurrents en parcourant la distance de la course en 8:23.58, suivi du Kenyan Kipterere Elijah (8:26.43) et de Bouchicha Hicham (Algérie).

Dans la course du 400 m haies (messieurs), l'Algérien Miloud Rahmani a réalisé (50.79), exactement le même chrono que celui réussi lors du meeting de Dakar mercredi dernier. «Il tentera d'atteindre les minima du championnat du monde de Moscou



(A: 49.40/ B: 49.60) dans une compétition plus relevée», a souhaité son entraîneur. Le dernier mot est revenu aux athlètes marocains dans les courses du demi-fond messieurs à savoir le 800 m, le 1 500 m ainsi que le 5 000 m.

De leur côté, les athlètes français ont dominé les courses du sprint en remportant le 110 m haies, le 400 m (messieurs) et également le concours du triple saut (dames). «Comme il fallait s'y attendre, le niveau du meeting n'a pas été relevé. La date de cette compétition n'a pas été favorable pour motiver les meilleurs athlètes à venir. Le week-end prochain il y aura les championnats d'Europe des nations et juste après les Jeux méditerranéens de Mersin en Turquie. Cela explique, en partie, les performances modestes réalisées», a déclaré à l'APS le célèbre manager italien, Enrico Dionisi.

L'Italien a eu sous sa coupe plusieurs athlètes algériens, dont l'an-

cienne championne olympique du 1 500 m, Hassiba Boulmerka et le médaillé d'argent du 5 000 m lors des JO-2000 de Sidney, Ali Saidi-Sief. «C'est avec un grand plaisir que je retrouve l'Algérie que je n'ai pas visité depuis plus de sept ans. En plus, Alger m'a porté bonheur en remportant deux épreuves aujourd'hui : le 100 m haies dames et le lancer du disque messieurs», s'est-il félicité.

Le champion olympique algérien du 1 500 m, Toufik Makhlofoui, qui a fait l'impass sur ce rendez-vous, vu qu'il ne s'est pas complètement rétabli de son état grippal, était quand même présent à Alger pour assister à la compétition et participer à des actions caritatives au profit des enfants malades organisées en marge du meeting.

«J'aurai aimé participer à ce meeting, mais dommage je n'ai pas pu le faire pour des raisons de santé. J'espère avoir l'occasion de courir devant un public comme celui présent aujourd'hui», a déclaré le médaillé d'or des JO-2012 de Londres. Inscrit au calendrier de l'Iaaf, le meeting international d'Alger - de retour après 3 ans d'absence - a vu le déroulement de 14 épreuves dont 8 Premium (compétition animée par des athlètes de haut niveau), avec la participation de 150 athlètes représentant 30 pays.

JEUX MÉDITERRANÉENS 2013

Arrivée du premier contingent de la délégation algérienne à Mersin

Le premier contingent de la délégation sportive algérienne est arrivé, mercredi tôt dans la matinée (2h00), à Mersin (Sud-Est de la Turquie) pour prendre part à la 17^e édition des Jeux méditerranéens 2013 (20-30 juin). Ce premier contingent, conduit par le président du Comité olympique algérien (COA), Mustapha Berraf, et le directeur général des sports au ministère de la Jeunesse et des Sports, Mokhtar Boudina, est arrivé à l'aéroport international d'Adana, avant de prendre la route (80 km) vers la ville de Mersin qui abritera la majorité des épreuves de cette compétition méditerranéenne. Le départ du premier groupe de la délégation sportive algérienne, composée de

132 athlètes représentant 13 disciplines, avait été retardé d'une heure et demie pour des raisons liées aux retards causés par quelques athlètes. Le deuxième contingent de la délégation algérienne rejoindra la ville de Mersin le 24 juin avec la présence des athlètes de trois disciplines : karaté, boules et athlétisme. Cent-soixante et onze (171) athlètes de 17 disciplines représenteront l'Algérie à ces joutes méditerranéennes. Les 17 disciplines retenues sont : athlétisme, boules, boxe, cyclisme, gymnastique, haltérophilie, handball (messieurs et dames), basket-ball (messieurs), volley-ball (messieurs), judo, karaté, natation, voile, aviron, lutte, tir sportif, tir à l'arc et rafle.

BASKET-BALL (GROUPE A)

Le Cinq algérien trébuche face à la Turquie

La sélection algérienne de basket-ball (messieurs) a été battue par son homologue turque sur le score de (97-68), mi-temps (44-32) en match comptant pour la 1^{re} journée du groupe A, du tournoi de basket-ball des Jeux méditerranéens (20-30 juin) disputé mardi à Mersin (Turquie). La

formation algérienne drivée par l'entraîneur national Faïd Bilal, a été maladroite en défense, en commettant de nombreuses erreurs exploitées par l'équipe turque qui creusera l'écart au fil de quarts-temps. Les camarades de Mohamed Harrat, meilleur réalisateur algérien (25 pts), ont

résisté durant le 1^{er} quart en concédant 4 points d'écart (16-20), avant d'atteindre la pause avec (-12: 32-44). Durant la 2^e période, la physionomie du match n'a guère changé, car les Turcs continuaient de creuser l'écart (70-48) au 3^{er} quart et (97-68) au coup de sifflet final.

Solution Samurai-sudoku N°302

9	7	2	3	1	5	8	6	4
8	5	1	4	2	6	7	3	9
6	4	3	7	9	8	2	5	1
1	3	6	8	5	7	9	4	2
7	9	5	6	4	2	3	1	8
4	2	8	9	3	1	5	7	6
2	6	4	5	7	9	1	8	3
3	1	7	2	8	4	6	9	5
5	8	9	1	6	3	4	2	7

5	4	2	1	3	9	8	7	6
9	8	3	4	6	7	2	5	1
6	7	1	2	8	5	9	3	4
4	1	8	7	5	2	3	6	9
3	5	7	9	1	6	4	8	2
2	9	6	3	4	8	7	1	5
1	2	5	8	3	4	9	6	7
7	6	9	5	2	3	1	4	8
8	2	4	6	7	1	5	9	3

7	5	1	6	9	8	3	4	2
2	3	6	4	1	5	9	8	7
9	4	8	7	2	3	5	1	6
7	5	1	6	9	8	3	4	2
2	3	6	4	1	5	9	8	7
9	4	8	7	2	3	5	1	6
7	5	1	6	9	8	3	4	2
2	3	6	4	1	5	9	8	7
9	4	8	7	2	3	5	1	6

Solution Mots Croisés N°302

VALERIANELLE
ABASIE■IRIAN
IAMBE■SAISON
SCARLATINE■S
SU■O■MASERU■
ELEUSIS■SABA
LE■FADES■GAI
L■DECO■STEYR
ETA■CNR■A■EE
R■RYAN■SIC■L
INDIGESTE■AL
E■ENESCO■THE

RÉSULTATS TECHNIQUES DE LA COMPÉTITION

100 M HAIES DAMES:

- 1-Caravelli Marzia (Italie) 13.06
- 2-Decaux Amoin Alice (France) 13.15
- 3-Okari Makendengue Reina (France) 13.22

110 M HAIES MESSIEURS:

- 1-Martinot Lagarde Pascal (France) 13.51
- 2-Martinot Lagarde Thomas (France) 13.58
- 3-Jhon Alex (Allemagne) 13.61

200 M DAMES:

- 1-Bouali Souheir (Algérie) 23.26
- 2-Griou Hassen (Maroc) 24.80
- 3-Louahla Souheir (Algérie) 24.98

400 M MESSIEURS:

- 1-Coulibaly Tounany (France) 46.70
- 2-Bouhedda Sofiane (Algérie) 47.09
- 3-Luke Lenon Ford (Grande-Bretagne) 47.29

400 M HAIES MESSIEURS:

- 1-Rahmani Miloud (Algérie) 50.79
- 2-Antamanis Vladimir (Russie) 50.94
- 3-Lahoulou Abdelfmalik (Algérie) 51.56

800 M MESSIEURS:

- 1-El Kaam Fouad (Maroc) 1.42.26
- 2-Harithat Yacine (Algérie) 1.42.39
- 3-Sifi Nabila (Algérie) 1.42.56

1500 M MESSIEURS:

- 1-Moustaoui Mohamed (Maroc) 3.37.32
- 2-Lafi Samy (Algérie) 3.37.45
- 3-Zebene Alemyehu Bekele (Ethiopie) 3.38.07

5000 M MESSIEURS:

- 1-Bouqantar Sofiane (Maroc) 13.25.00
- 2-Elroy Sireventhul Leechalton (Afsud) 13.25.70
- 3-Bellani Hicham (Maroc) 13.26.31

3000 M STEEPLE:

- 1-Touil Madjed (Algérie) 8.23.58
- 2-Kipterege Elijah (Kenya) 8.26.28
- 3-Bouchicha Hicham (Algérie) 8.26.93

TRIPLE SAUT DAMES:

- 1-Marie Nelly Nathalie (France) 14.07
- 2-Rahouli Baya (Algérie) 13.91
- 3-Gumeniuk Irina (Russie) 13.90

TRIPLE SAUT MESSIEURS:

- 1-Mamba Schilick (Cameroun) 16.38
- 2-Bafuanga Saku (France) 16.38
- 3-Silva Jhonatan (Brésil) 16.27

LANCER DU MARTEAU DAMES:

- 1-Peric Bianca (Roumanie) 69.07
- 2-Anderson Tracey Anna (Suède) 67.20
- 3-Guehaseim Jessika (France) 65.57

LANCER DU DISQUE MESSIEURS:

- 1-Kirchler Hannes (Italie) 60.41
- 2-Vonavka Tomas (République tchèque) 57.48
- 3-Vaisjuns Oskars (Lituanie) 56.93

HORTICULTURE

■ PERIR■AINES
GEAI■ONC■EN■
ARCEAU■ESTOC
LET■BLATTE■R
VRILLER■ELFE
A■OUIREZ■LEV
NONNE■TELE■A
IN■CROIRE■ER
SETH■LEOPOLD
EGRENER■R■BE
RAIRE■ELEVES

Solution Mots Fléchés N°302

VALERIANELLE
ABASIE■IRIAN
IAMBE■SAISON
SCARLATINE■S
SU■O■MASERU■
ELEUSIS■SABA
LE■FADES■GAI
L■DECO■STEYR
ETA■CNR■A■EE
R■RYAN■SIC■L
INDIGESTE■AL
E■ENESCO■THE

SUPER COUPE D'ALGÉRIE MILITAIRE DE FOOTBALL Victoire de la 2^e Région militaire

L'équipe du Commandement de la 2^e région militaire a remporté la super-coupe d'Algérie militaire de football en battant la 3^e Région militaire sur le score de (1-0) en finale disputée mardi au Centre de regroupement et de préparation des équipes sportives militaires (CRÉ-PESM) de Ben Aknoun (Alger).

L'unique but de la rencontre a été inscrit par Abdellaziz Zaïdi (80'). L'équipe du

Commandement de la 2^e Région militaire avait remporté la 41^e édition de la Coupe d'Algérie militaire 2013 après sa victoire sur celle du 4^e Commandement régional de la Gendarmerie nationale de Ouargla (3-2) (mi-temps 2-0). De son côté, l'équipe du Commandement de la 3^e Région militaire a terminé en tête du championnat militaire de la saison 2012-2013.



TOURNOI NATIONAL PLAY-OFF U17

L'USM Alger surplombe le championnat de la saison 2012-2013



L'USM Alger a remporté mardi après-midi au stade Habib-Bouakeul d'Oran le titre de champion d'Algérie de football de la catégorie U17 en s'imposant en finale face à la formation de l'USM Oran (aux tab 4-1) après avoir fait match nul (0-0) à la fin du temps réglementaire. En demi-finales, les Algérois

ont battu l'ES Sétif, alors que les Oranais ont gagné face à l'IRB Sidi Aissa sur le même score de deux buts à un (2-1). A l'issue de ce Play Off, l'USM Alger remporte le titre du championnat d'Algérie de cette saison et conserve son titre de la catégorie.

Le titre de championnat d'Algérie U15 est revenu à la JSM Skikda face à l'ASM Oran (aux tab 3-1), disputé en lever de rideau. Cette compétition a été clôturée par une cérémonie de remise des trophées et de cadeaux aux vainqueurs ainsi qu'aux meilleurs joueurs, buteurs et gardiens de but du tournoi, en présence des membres de la Ligue nationale de football amateur et de représentants de la direction de la jeunesse et des sports de la wilaya.

Rappelons que le trophée de coupe d'Algérie de la catégorie U17 pour cette saison sportive a été remporté par l'ES Sétif après sa victoire contre la JS Kabylie sur le score de 2 à 0, en finale disputée le mois d'avril dernier au stade Brakni de Blida.

TOURNOI NATIONAL «PLAY-OFF» (U15) L'USM Skikda champion d'Algérie

Le club de l'USM Skikda a remporté, mardi après-midi au stade Habib-Bouakeul d'Oran, le titre de champion d'Algérie de football 2012-2013 de la catégorie U15 en s'imposant en finale face à la formation de l'ASM Oran aux tab (3-1) après un score de parité (2-2) au terme du temps réglementaire. Les deux équipes se sont qualifiées en demi-finale, après

avoir battu respectivement les formations de l'USM Alger (2-1) et du NRC Boudjelbana (Khenchela) sur le score de 5 à 1. Rappelons que le trophée de coupe d'Algérie 2012-2013 de la catégorie a été remporté par l'ASO Chlef, vainqueur en finale du club du Paradou AC, sur le score de 1 but à zéro, disputé dernièrement au stade de Ain Defla.

TRANSFERTS

Faouzi Ghoulam intéresse Sampdoria et Torino

Le défenseur international algérien de l'AS Saint-Etienne (Ligue 1, France), Faouzi Ghoulam, intéresserait deux clubs de la Série A italienne de football : la Sampdoria et Torino, rapporte mardi *l'Equipe*. Bien que relégué sur le banc de touche en fin de saison, le joueur de 22 ans, a tapé dans l'œil de deux clubs italiens, qui désiraient offrir ses services en vue de la saison prochaine, ajoute la même source.

Mais le club employeur de Ghoulam, n'est pas prêt à céder son défenseur pour moins de 7 millions d'euros, ce qui pourrait décourager les deux formations du Calcio et les pousserait à abandonner sa piste, selon le quotidien français. Ghoulam, qui a disputé 26 matches en L1 lors de la saison 2012-2013, était présent dans les deux récents voyages de la sélection algérienne au Bénin et au Rwanda, couronnés par deux victoires lui permettant de se qualifier plus tôt que prévu au dernier tour des barrages des éliminatoires africaines de la coupe du Monde 2014.

Le Stéphanois a été incorporé en deuxième mi-temps de la première rencontre face aux Ecureuils béninois (3-1), contrairement au second match contre les Guépés rwandaises (1-0) qu'il a suivi à partir du banc de touche.



MC ALGER

Le 1er stage d'intersaison délocalisé au Maroc

Le premier stage d'intersaison du MC Alger, qui devait avoir lieu en Tunisie, a été délocalisé au Maroc de la période du 19 juillet au 6 août prochains, a-t-on appris mercredi auprès de Abdennour Kaoua, le manager général du club de Ligue 1 algérienne de football.

«On avait l'intention d'effectuer ce premier stage en Tunisie, mais l'entraîneur Alain Geiger a souhaité le transférer au Maroc. On a donc répondu favorablement à son voeu», a déclaré à l'APS, le responsable mouloudéen. Le MCA reprendra les entraînements le 3 juillet à Alger, sous la direction de son nouvel entraîneur suisse, Alain Geiger, qui a signé il y a quelques semaines un contrat d'une année renouvelable. Au menu des préparatifs des Vert et Rouge de la capitale en vue de la saison prochaine, un autre stage au Maroc qui débutera le 11 août et se poursuivra jusqu'au 20 du même mois, soit quatre jours avant le coup d'envoi du championnat et pendant lequel le Mouloudia disputera plusieurs matches amicaux contre des formations locales, a encore informé l'ex-entraîneur des gardiens de but de la sélection nationale. Par ailleurs, Kaoua a précisé que l'effectif devait prendre part à la reprise des entraînements sera arrêté «au courant de la semaine prochaine», ajoutant que l'entraîneur Geiger visionne actuellement les rencontres du Mouloudia de l'exercice précédent «afin de trancher sur la liste des joueurs à libérer». «Une chose est sûre, l'effectif ne sera pas chamboulé, car on compte reconduire pratiquement le même groupe de l'exercice dernier qui a, du reste, donné entière satisfaction, tout en le renforçant par quelques joueurs dans des postes bien précis», a expliqué le dirigeant mouloudéen. Le vieux club de la capitale a engagé jusque là, trois nouveaux joueurs : le gardien de but, Micael Fabre (ex-Clermont foot, France), le milieu de terrain, Sabri Gharbi (ex-ASO Chlef, Algérie) et Habib Belaid (ex-Sedan, France). Ce dernier a signé mercredi un contrat de deux ans au profit de la formation de «Bab El Oued», en attendant l'arrivée d'un arrière gauche et d'un attaquant.

Publicité

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'ALGER
CIRCONSCRIPTION ADMINISTRATIVE DE BARAKI
COMMUNE DE BARAKI
NIF N° 0984 1614 51350 34
N°: 51/B.M/2013

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT

Le Président de l'APC de Baraki lance un avis d'appel d'offres national restreint pour :
RÉALISATION RÉSEAU D'AEP AU NIVEAU HAOUCH MERIEM ET CITÉ MENASRIA

Seules les entreprises qualifiées dans le domaine (Travaux Hydraulique activité principale catégories 03 et plus) peuvent soumissionner et retirer les cahiers des charges auprès du bureau des marchés de la commune de Baraki contre la somme de **2000,00 DA** (auprès de la trésorerie communale).

Les dossiers de soumission comprendront une offre technique et une offre financière.

Toute les pièces demandées doivent être valides et légalisées (pour plus de détail voir cahier des charges).

1- L'OFFRE TECHNIQUE COMPRENDRA :

- La déclaration à souscrire et la déclaration de probité.

- Le présent cahier des clauses administratives générales avec la mention «Lu et accepté» en manuscrit, paraphé, signé et daté.

- Copie certifiée conforme du statut de la société.

- Copie de l'attestation de dépôt des comptes sociaux pour les entreprises SPA, EURL, SARL, SNC et SCS.

- Le numéro d'identification fiscale (NIF) et statistique (NIS).

- Extrait du casier judiciaire.

- Le présent cahier de charge paraphé par le soumissionnaire (original)

- Une copie légalisée du registre de commerce

- Copie légalisée de l'attestation de qualification et classification professionnelles.

- Liste des moyens humains à mettre dans le cadre du présent projet (avec justifications de diplômes et déclaration nominative)

- Liste des moyens matériels à mettre dans le cadre du présent projet (avec copies de carte grise, assurance et factures d'achat)

- Copie certifiée conforme des bilans comptables des trois (03) dernières années certifiés par un

commissionnaire aux comptes ou un comptable agréé et visés par l'administration fiscale.

- Les références professionnelles du fournisseur (attestation de bonne exécution)

- Les références bancaires (attestation de solvabilité bancaire)

- Copies légalisées des attestations fiscales et d'organismes de sécurité (CNAS, CASNOS)

- Extrait de rôle apuré ou avec échéancier à jour et carte d'immatriculation fiscale.

2- L'OFFRE FINANCIÈRE COMPRENDRA :

- La lettre de soumission (selon modèle ci-joint), dûment renseignée et signée par le soumissionnaire.

- Le détail quantitatif et estimatif rempli et signé.

L'offre doit être présentée sous double pli sous forme de plis technique et financier séparé à l'intérieur de la même offre. Le pli extérieur doit être cacheté, fermé, anonyme et ne portant que l'expression suivante :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT
RÉALISATION RÉSEAU D'AEP AU NIVEAU
HAOUCH MERIEM ET CITÉ MENASRIA
COMMUNE DE BARAKI -
À NE PAS OUVRIR**

Le présent avis est rédigé en langue arabe et langue française, publié dans deux quotidiens nationaux et au BOMOP. Les offres devront être déposées au niveau du bureau de marchés de l'APC de Baraki le dernier jour de la date de préparation de l'offre avant **12h00**. L'ouverture des plis aura lieu ce même jour à **13h30**, au siège de l'APC de Baraki en séance publique. Si la date de dépôt des offres coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, elle est reportée au jour ouvrable suivant.

La durée de préparation de l'offre est de 21 jours à partir de la 1^{re} parution de cet avis.

VOLLEY-BALL

«Les JM de Mersin, une étape préparatoire pour la CAN-2013»

La sélection nationale algérienne de volley-ball (messieurs) prépare activement le rendez-vous méditerranéen de Mersin en Turquie (20-30 juin), avec «l'ambition de réaliser le meilleur parcours possible», a affirmé le directeur technique national (DTN), de la Fédération algérienne de volley-ball (Favb), Lyamine Benseghir.

«Nous allons à Mersin pour réaliser le meilleur résultat possible. La tâche est difficile, devant des adversaires de haut niveau, dont l'Italie, la Tunisie et la Macédoine», a indiqué à l'APS M. Benseghir. «Le match face aux Tunisiens, champions d'Afrique en titre, est un derby à caractère maghrébin, alors que le rendez-vous devant l'Italie sera difficile d'autant qu'il s'agit d'une nation qui occupe le devant de la scène mondiale», a ajouté le DTN, estimant que les JM-2013 constituent une étape préparatoire pour la CAN-2013, prévue en septembre prochain au Maroc. Depuis l'installation du nouveau coach national, Mourad Sennoun à la tête de la barre technique des Verts en août dernier, en remplacement de l'ancien entraîneur national, Kamel Imloul, plusieurs regroupements ont été organisés en Algérie, à Staouéli (septembre 2012), et Bou Ismaïl (janvier 2013), et à l'étranger à Norcia (Italie) en février 2013, et enfin du 4 au 15 juin en Pologne.

Outre les compétitions nationales auxquelles ont pris part les internationaux locaux, ceux du NRBB Arréridj, ont eu l'occasion de prendre part au championnat d'Afrique des clubs disputé en mars dernier en Libye, ce qui leur a permis d'avoir un maximum de compétitions dans les jambes. Toutefois, le six national absent aux JM-2009 de Pescara (Italie), a fait l'impassé sur le championnat arabe des nations, organisé au Bahreïn (5-13 novembre 2012), remporté par la Tunisie. Pour le dernier stage de Pologne, le staff technique a convoqué 14 joueurs dont 12 seulement effectueront le voyage de Mersin.

Liste des joueurs :

Hakmi Yacine - Messaoud-Debbih Abderrahmane - Benkhouli Abdelfahid - Oumes-saad Mohamed Amine - Achouri Ilyas - Djoudi Rafik - Laouadi Ibrahim - Soualem Billel-Ould Cherchalli Islam - Hosni Sofiane - Kerboua Ali - Mahdjoubi Toufik - Chikhi Mohamed - Hachemi Mohamed Mahdi.

Entraîneur: Mourad Sennoun

MONDIAL-2013 DE VOLLEY-BALL (U20-FILLES)**L'Algérie dans le bain dès demain**

La sélection algérienne de volleyball des juniors-filles (U20) affrontera vendredi à Brno (République tchèque) son homologue d'Egypte, en match d'ouverture de la 17^e édition du Mondial-2013 de la catégorie à laquelle participent 20 pays, représentant les cinq continents.

Faisant partie du groupe D, dans lequel figurent l'Italie, championne du monde en titre, la Turquie, l'une des meilleures nations mondiales de la discipline, l'Egypte et le Nigeria, les jeunes algériennes, qui en seront à leur 4^e Mondial après les éditions de 1993, 2001 et 2003, iront dans cette 2^e ville de la République tchèque avec l'ambition de passer au second tour, dans la mesure où une seule victoire leur donnerait l'opportunité de côtoyer les 16 nations appelées à animer les 1/8 de finale.

Ce vendredi, les camarades de Nawel Hammouche, débuteront la compétition face à l'Egypte, championne d'Afrique en titre, sacrée en mars dernier au Caire, lors du championnat d'Afrique aux dépens de l'Algérie et du Nigeria. D'ailleurs, le rendez-vous tchèque sera en quelque sorte, la «répétition» du rendez-vous africain de mars dernier qui avait vu la seule présence de ces trois pays africains, et dont le hasard les a placés dans un seul groupe (D), et dont deux sont quasi-assurés de jouer le 2^e tour, en compagnie des Italiennes et Turques, largement favorites pour le sacre final.

Pour l'entraîneur national, Immedine Saidani (38 ans), largement satisfait du tirage au sort, les chances sont grandes pour passer aux 1/8 de finale, et figurer parmi les meilleurs. «Le tirage au sort nous a été clément, en nous offrant deux équipes qu'on connaît assez bien,



pour les avoir affrontés en mars dernier à Abuja (Nigeria), lors de la CAN-U20. D'ailleurs, nous avons réussi à battre le Nigeria chez lui (3-1),» a-t-il déclaré à l'APS lors de l'ultime stage organisé à Alger, avant le départ pour Brno. Un mini-stage de 3 jours a été organisé à Alger, à l'intention de 12 joueuses, afin de procéder aux dernières retouches d'usage avant le jour J. Ces joueuses ont dans leur ensemble, pris part au dernier rendez-vous africain d'Abuja, ce qui permet au staff technique de bénéficier de la stabilité nécessaire à ce niveau de la compétition, en dépit de la période d'exams scolaires pour de nombreux éléments à la veille de cet important rendez-vous universel.

Un autre avantage pour cette sélection, la présence d'une majorité de joueuses de la ville de Béjaïa (10 sur 12) dont 5 du NCB, principal fournisseur des sélections nationales des jeunes catégories. Heureusement, pour les Bayou, Ayadi, Belhocine, Achour et autres Dali, elles ont la chance d'avoir un calendrier favorable, car après l'Egypte

(ce vendredi), elles seront exemptes (samedi), pour préparer à l'aise, le match du Nigeria (dimanche).

Les deux dernières sorties du «six algérien» seront contre les intouchables, l'Italie sacrée du titre mondial en 2011 et la Turquie, un ténor du volley-ball féminin mondial.

«Contre l'Italie et la Turquie, nous tâcherons de faire de notre mieux devant des équipes qui ne sont plus à présenter, et qui nous sont largement supérieures» a conclu M. Saidani qui nourrit secrètement l'espoir de terminer derrière ces deux témoins, pour peu qu'il gagne ses deux premiers matches. Pour le 2^e tour (1/8 de finale), les équipes du groupe D, auront à affronter celles du groupe C, composé du Brésil sextuple champion du monde de la catégorie, de la Russie (2 titres), de la Bulgarie, du Mexique et des Etats-Unis. En cas de qualification, la sélection algérienne rencontrera un adversaire de ce groupe considéré à juste titre, par les observateurs avertis, comme le groupe de la mort.

PROGRAMME DES RENCONTRES DU GROUPE «D» DE L'ALGERIE

Salle SH Vodova -	18h30	Egypte-Italie
Vendredi 21 juin : (heure algérienne) :		Exempté: Turquie
14h00 Egypte-Algérie		
18h30 Turquie-Nigeria		
Exempté: Italie		
 Samedi 22 juin :		
14h00 Italie-Turquie	14h00	Italie - Algérie
18h30 Nigeria-Egypte	18h30	Turquie-Egypte
Exempté: Algérie		Exempté: Nigeria
 Dimanche 23 juin :		
14h00 Algérie-Nigeria	14h00	Algérie-Turquie
 Mercredi 26 juin: 1/8 de finale	18h30	Nigeria-Italie
Vendredi 28 juin: 1/4 de finale		Exempté: Egypte
Samedi 29 juin: demi-finales et matches de classement		
Dimanche 30 juin: Finale et matches de classement.		

LISTE DES 12 ATHLETES RETENUES POUR LE MONDIAL

Liste des athlètes de l'équipe nationale féminine algérienne de volley-ball des moins de 20 ans (U-20), retenues pour le championnat du monde de la catégorie prévu du 21 au 30 juin à Brno (République tchèque):

Nom et Prénoms	D. de naissance	Club
1 - Abderrahim Yasmine	16-04-1999	ASW Bejaia
2 - Achour Dalal-Merwa	03-11-1994	ASV Blida
3 - Ait-Oumghar Nadira	09-10-1994	Seddouk VB
4 - Akroun Sara	05-02-1994	ASW Bejaia
5 - Ayadi Chanaz	08-02-1994	NC Bejaia
6 - Bayou Louiza	25-05-1994	ASW Bejaia
7 - Belhocine Sara	18-09-1994	GS Pétroliers
8 - Bourihane Celia	22-01-1995	NC Bejaia
9 - Dali Wissam-Samia	01-09-1995	MB Bejaia
10 - Hamouche Nawel	25-04-1997	MB Bejaia
11 - Hani Titem	13-01-1996	NC Bejaia
12 - Zaïdi Amel	03-05-1995	NC Bejaia

Entraîneur: Saidani Immedine

Entraîneur-adjoint: Sahli Abdelhakim.

HALTÉROPHILIE**«Une occasion de se frotter à l'élite mondiale»**

ou ils sont revenus bredouilles.

Malgré ses prestations encourageantes aux championnats arabes à Doha du 26 mai au 2 juin (toutes catégories, messieurs et dames) où elle a récolté un total de 63 médailles dont 21 en or, l'Algérie reste encore loin de former un athlète de la trempe d'Abdelmouine Yahiaoui, qui a toujours été présent sur le podium des Jeux méditerranéens d'Athènes (1991), Languedoc-Roussillon (1993) et Bari (1997). Vu la difficulté de la mission de l'équipe nationale à Mersin, la fédération algérienne (FAH), conduite par son nouveau président Aziz Brahim, a décidé d'envoyer des haltérophiles juniors pour améliorer leurs résultats et surtout s'aguerrir en prévision des prochaines échéances car, selon Zaïdi Yahia, l'instant



tégorie des juniors en récoltant, à eux trois 6 médailles d'or, 6 argent et 3 bronze.

Pour bien préparer le rendez-vous de Mersin, la sélection algérienne, sous la houlette de l'entraîneur Abdelmouine Yahiaoui, est en stage permanent depuis mars dernier à Chérifa (Algier) dans le cadre du programme établi par la direction technique nationale (DTN) conjointement avec l'ancien bureau, ajoute-t-on de même source.

Liste des haltérophiles algériens engagés à Mersin :

Abdelkader Ouazene (56kg), Hossein Ferdjallah (77kg), Walid Bidani (105kg)
Entraîneur: Abdelmouine Yahiaoui.

fédérale a élaboré un programme à long terme visant les Jeux Olympiques de 2016 et 2020. D'ailleurs, les trois athlètes qui seront présents à Mersin, à savoir Abdelkader Ouazene, Hossein Ferdjallah et Walid Bidani, ont une grosse marge de progression et se sont distingués au Qatar dans la ca-

TORRES

«Mourinho attend beaucoup plus de moi»

Actuellement avec la sélection espagnole avec laquelle il participe à la coupe des confédérations au Brésil, Fernando Torres s'est exprimé sur son avenir à Chelsea.

«Je me réjouis de parler avec Mourinho et de savoir quels plans il a pour moi. La seule chose que je sais, c'est qu'il attend beaucoup plus de moi», a déclaré El Nino au micro de la radio Onda Cero. Désormais, j'ai la pression de Mourinho, et c'est un challenge pour un

joueur. Ma tête est actuellement à la coupe des confédérations, et elle sera à Chelsea immédiatement après. Je veux parler avec Mourinho, et ensuite préparer la nouvelle saison.»

Voilà une preuve de motivation qui devrait plaire au Happy One.

Chelsea se presse pour CAVANI

Suite aux déclarations faites par le buteur uruguayen de Naples, Chelsea a prévu d'accélérer le mouvement ces prochaines heures. «Le Real Madrid est une grande équipe, c'est l'aspiration de tous les enfants. Cependant, personne n'est venu me parler directement pour me faire une offre.» Toujours retenu au Brésil avec la sélection uruguayenne pour la coupe des confédérations, Edinson Cavani est tout de même parvenu à mettre le feu sur le marché des transferts en Europe.

Courtisé de toutes parts, l'Uruguayen a récemment fait l'objet de tentatives de Manchester City ou du Real Madrid. Les Merengues sont d'ailleurs disposés à inclure deux joueurs (Khedira et Morata) dans la transaction pour faire pencher la balance en leur faveur. Mais du côté de Chelsea, les actions mancuniennes et madrilènes ont alerté les dirigeants londoniens. En effet, alors qu'un accord avec le buteur napolitain était évoqué ces derniers temps, Chelsea ne serait pas si proche que ça de boucler l'affaire. Résultat : le *Mirror* annonce que les Blues se donnent 24 heures pour rouvrir les négociations avec Naples. Reste maintenant à savoir quelle offre feront les Blues. Payeront-ils la clause libératoire de Cavani (63 M€) ? Incluront-ils un des leurs, tel Fernando Torres ?

Valence : Rami tout proche de Dortmund ?

Convoité par Naples, Adil Rami devrait prendre la direction du Borussia Dortmund à en croire Le Parisien. Le quotidien francilien annonce que le défenseur de Valence est sur le point de rejoindre le club allemand pour un transfert estimé à 12,5 millions d'euros.



Constant reste

Détenu à la fois par l'AC Milan et le Genoa (la copropriété est une pratique courante en Italie), Kevin Constant (26 ans, 25 matchs en Serie A en 2012-2013) portera encore le maillot rossonero la saison prochaine. Les deux clubs ont, en effet, trouvé un accord pour que le Franco-Guinéen, qui a joué pour le club génois en 2011-2012 avant de rallier la Lombardie, poursuive l'aventure avec l'écurie milanaise.



De Rossi pourrait quitter l'AS Roma !



16

En froid avec son club actuel, Danièle De Rossi pourrait quitter rapidement le club de la Louve. Chelsea, le Real Madrid mais aussi Manchester City seraient prêts à accueillir l'international italien. Pousset sur le banc par l'ex-entraîneur de la Roma, Zdenek Zeman (21 titularisations), Danièle De Rossi pourrait quitter l'AS Roma plus tôt que prévu.

Chirarito sort toujours de sa boîte



Les trois saisons passées sous les ordres de Sir Alex Ferguson à Manchester United -50 buts en 177 apparitions sous le maillot des Red Devils- ont au contraire accentué le pouvoir letal de l'ex-buteur du Chivas Guadalajara (29 réalisations en 79 rencontres). A 25 ans, Chicharito fait désormais partie des valeurs les plus cotées à la bourse des renards de surface. Un attaquant sanctionnant utilisant son flair, son sens du déplacement, ses appels tranchants et son adresse pour faire payer à ses adversaires la moindre erreur d'inattention.

PELUSO définitivement à la Juve



La Juventus Turin a annoncé avoir définitivement recruté Federico Peluso (29 ans) qui avait été prêté par l'Atalanta Bergame en janvier dernier. Le montant de la transaction s'élève à 4,8 millions d'euros, payé en deux ans. Le défenseur italien a signé un contrat jusqu'en 2017 avec la Juve.

LANCER HIER DU PLAN AZUR DE LA DGSN

100.000 agents de police mobilisés pour la saison estivale

● 900 policiers affectés à la surveillance de 76 plages

Rachid Rachedi

Le directeur général de la Sécurité nationale, le général-major Abdelghani Hamel a procédé hier lors d'une cérémonie au port d'El Djemila (Aïn Benian), au lancement du plan «Azur 2013» de la Sécurité nationale, destiné à sécuriser les plages mais aussi les lieux publics durant la saison estivale et le mois de Ramadhan à travers l'ensemble du territoire national.

«Ce qui fait la force de la DGSN en tant qu'institution à caractère sécuritaire est sa faculté d'adaptation aux différentes situations pour assurer la sécurité des citoyens. Et pour la saison estivale, la DGSN a modifié le cycle de travail de ses agents en fonction de cette donne. A cet effet, pas moins de 100.000 agents de police dont 50.000 éléments chargés de la sécurisation des villes côtières ont été mobilisés et répartis sur l'ensemble des unités opérationnelles de la Sécurité nationale pour assurer la sécurité des citoyens durant la saison estivale qui cette année coïncide avec le mois sacré du Ramadhan», a indiqué le directeur de la sécurité publique **M. Aissa Naïli**, lors d'une allocution prononcée au nom du directeur de la DGSN.

900 autres agents hautement qualifiés ayant reçu une formation spéciale (en intervention, secourisme, natation, et en communication) ont été affectés aux 59 postes de surveillance répartis sur les 76 plages autorisées à la baignade recensés tout au long du littoral, tout cela pour assurer la sécurisation et l'orientation des estivants.

Les éléments de la Sécurité nationale auront pour mission de veiller à l'ordre public, la protection des citoyens et de leurs biens, de garantir la tranquillité des estivants mais aussi au respect de la réglementation en matière d'hygiène, de salubrité publique et de protection de l'environnement.

Outre les moyens humains et les trains de mesures adop-

tées, la DGSN a engagé toute sa contribution logistique pour mener à bien cette opération (plan Azur) qui a été instauré depuis l'année 2003 par l'institution. A cet effet, un programme spécial week-end impliquant le renforcement des capacités opérationnelles des unités de la Sécurité nationale a également été tracé pour l'occasion.

Après avoir exposé en détail les dispositions contenues dans ce plan bleu et visité l'exposition dédiée aux missions assignées aux éléments de la Sécurité nationale, le général-major Abdelghani Hamel, accompagné des walis de Tipasa et de Boumerdès ainsi que du représentant personnel du wali d'Alger, des membres de la société civile et d'un nombre important de représentants des médias venu couvrir cet événement, il a donné le coup d'envoi de la caravane de prévention et de proximité qui sillonnera le littoral national durant tout l'été.

Composée de deux bus et encadrée par des éléments de la sécurité publique, de la police judiciaire de psychologues et de médecins, cette caravane sera chargée de sensibiliser les usagers de la route sur les dangers des accidents mais aussi de mener des actions de sensibilisation et d'orientation en direction des personnes vulnérables telles que les toxicomanes. Cette même action a permis l'année dernière de venir en aide à 120 jeunes toxicomanes qui ont été orientés vers des centres hospitaliers spécialisés pour soigner leur addiction a indiqué le commissaire divisionnaire Aissa Naïli, lors du Forum de la Sécurité nationale qui s'est déroulé cette fois à l'école de police de Aïn Benian.

Présidé par le directeur de la communication et des relations publiques à la DGSN, le commissaire divisionnaire **Djellali Boudala**, le Forum s'est déroulé en présence du directeur de la sécurité publique, du directeur de la police des frontières **M. Lezreg Ghali** ainsi que du chef de la sûreté de wilaya d'Alger **M. Abdelghani Berrached**.

Lors de son allocution, le commissaire divisionnaire Lezreg Ghali, a signalé que des mesures spéciales ont été adoptées pour la prise en charge des passagers et de leurs bagages au niveau des différents ports et aéroports. A cet effet, l'inter-



venant a indiqué que le nombre de policiers et de postes de contrôle ont été revu à la hausse pour accélérer et alléger les procédures d'enregistrement et de vérification et que «des brigades mobiles ont même été mises en place pour contrôler les passagers directement à l'intérieur de leur véhicule».

Initié par la Direction générale de la Sécurité nationale dans le but de consolider son action de proximité, le plan Azur qui est renforcé davantage chaque année, s'ajoute à un autre dispositif tout aussi important qui est le plan Delphine de la Gendarmerie nationale. Les efforts conjugués des deux institutions permettront une sécurisation optimale de tout le littoral mais aussi du territoire national pour une saison estivale sécurisée.

A retenir

- 9 397 183 passagers contrôlés aux frontières en 2012
- 9 248 services d'ordre assurés à l'occasion de manifestations culturelles l'année dernière
- 1 337 motocyclistes et 1107 agents scooters mobilisés pour le plan Azur 2013
- 4269 policiers affectés aux brigades de circulation routière.

PUBLICITÉ